



## Standard de données occurrences de taxons INPN version 3.0 - plateforme thématique du SINP : Définitions et recommandations de mise en œuvre

## Le Service du Patrimoine Naturel (SPN)

Inventorier - Gérer - Analyser - Diffuser



**SERVICE DU  
PATRIMOINE NATUREL**

Au sein de la direction de la recherche, de l'expertise et de la valorisation (DIREV), le Service du Patrimoine Naturel développe la mission d'expertise confiée au Muséum national d'Histoire naturelle pour la connaissance et la conservation de la nature. Il a vocation à couvrir l'ensemble de la thématique biodiversité (faune/flore/habitat) et géodiversité au niveau français (terrestre, marine, métropolitaine et ultra-marine). Il est chargé de la mutualisation et de l'optimisation de la collecte, de la synthèse et de la diffusion d'informations sur le patrimoine naturel.

Placé à l'interface entre la recherche scientifique et les décideurs, il travaille de façon partenariale avec l'ensemble des acteurs de la biodiversité afin de pouvoir répondre à sa mission de coordination scientifique de l'Inventaire National du Patrimoine Naturel (code de l'environnement : L411-5).

**Un objectif** : contribuer à la conservation de la Nature en mettant les meilleures connaissances à disposition et en développant l'expertise.

En savoir plus : <http://www.spn.mnhn.fr>

Directeur : Jean-Philippe SIBLET

Adjoint au directeur en charge des programmes de connaissance : Laurent PONCET

Adjoint au directeur en charge des programmes de conservation : Julien TOUROULT



Porté par le SPN, cet inventaire est l'aboutissement d'une démarche qui associe scientifiques, collectivités territoriales, naturalistes et associations de protection de la nature en vue d'établir une synthèse sur le patrimoine naturel en France. Les données fournies par les partenaires sont organisées, gérées, validées et diffusées par le MNHN. Ce système est un dispositif clé du SINP et de l'Observatoire National de la Biodiversité.

Afin de gérer cette importante source d'informations, le Muséum a construit une base de données permettant d'unifier les données à l'aide de référentiels taxonomiques, géographiques et administratifs. Il est ainsi possible d'accéder à des listes d'espèces par commune, par espace protégé ou par maille de 10x10 km. Grâce à ces systèmes de référence, il est possible de produire des synthèses quelle que soit la source d'information.

Ce système d'information permet de mutualiser au niveau national ce qui était jusqu'à présent éparpillé à la fois en métropole comme en outre-mer et aussi bien pour la partie terrestre que pour la partie marine. C'est une contribution majeure pour la connaissance, l'expertise et l'élaboration de stratégies de conservation efficaces du patrimoine naturel.

En savoir plus : <http://inpn.mnhn.fr>



### Rédaction et coordination v3

Rémy Jomier

### Validation

Laurent Poncet

<b>Version</b>	
<b>V1</b>	Version initiale de septembre 2013 (StandardDonneesINPNv1.pdf)
<b>V2</b>	Prise en compte du standard SINP occurrence de taxon v1 (décembre 2013) Prise en compte des conclusions du GT Donnée sensible (avril 2014) Relectures de Coline Chanet, Horace da Costa, Pascal Dupont, Philippe Gourdain, Jeanne de Mazières, Solène Robert, Eléonore Vandel
<b>V3</b>	Prise en compte du standard SINP occurrences de taxon v1.2.1 (avril 2016) Relectures de Coline Chanet, Mathieu Clair, Jeanne De Mazières, Solène Robert, Eléonore Vandel, Frédéric Vest

**Référence du rapport conseillé :** JOMIER, R., CHANET, C., CLAIR, M., DE MAZIERES, J., ROBERT, S., VANDEL, E., VEST, F., *Standard de données occurrences de taxons INPN version 3.0 - plateforme thématique du SINP : Définitions et recommandations de mise en œuvre*, MNHN/SPN, 2016.

**1<sup>ère</sup> de couverture :** photographie originale de Philippe Gourdain (Linnaeus, 1758)

## Sommaire

1.	Présentation du standard INPN.....	1
1.1	Généralités .....	1
1.2	Quelques définitions .....	2
1.1.	Périmètre du standard .....	2
1.2.	Format des fichiers attendus.....	2
1.3.	Difficultés d'application.....	6
2.	Principe et notation.....	6
3.	Présentation générale des informations attendues.....	7
4.	Présentation détaillée des informations .....	11
4.1	Fichier Standard Principal.....	11
4.2	Couche SIG.....	35
4.3	Fichier Commune .....	36
4.4	Fichier Maille .....	38
4.5	Fichier Département .....	39
4.6	Fichier EN.....	41
4.7	Fichier ME.....	45
4.8	Fichier Habitat .....	47
4.9	Regroupements .....	49
4.10	Descripteurs d'observation .....	52
4.11	Attributs additionnels.....	70
	ANNEXE A : Suivi des évolutions entre les versions 1 et 2 .....	73
	ANNEXE B : Suivi des évolutions entre les versions 2 et 3 .....	76
	A. Ajout de concepts et de fichiers.....	76
	B. Changement dans les concepts existant dans la v2 et maintenus dans la v3.....	76

# 1. Présentation du standard INPN

## 1.1 Généralités

La plateforme thématique occurrences de taxon du Système d'Information sur la Nature et les Paysages (SINP) est géré par le service du patrimoine naturel (SPN), service du Muséum national d'Histoire Naturelle (MNHN) dans le cadre de l'Inventaire National du Patrimoine Naturel (INPN).

La plateforme thématique occurrences de taxons, reçoit et contrôle les données des producteurs nationaux ou supra-régionaux de manière à les consolider et les diffuser sur l'INPN dans le cadre de son rôle de plateforme nationale.

Ce standard est destiné aux producteurs de données nationaux ou supra-régionaux qui souhaitent contribuer au SINP. C'est une version « producteurs » du standard SINP <sup>1</sup> qui lui est destinée aux échanges entre la plate-forme nationale et les plates-formes régionales du SINP. Les deux standards sont bien sur compatibles mais n'ont pas le même usage.

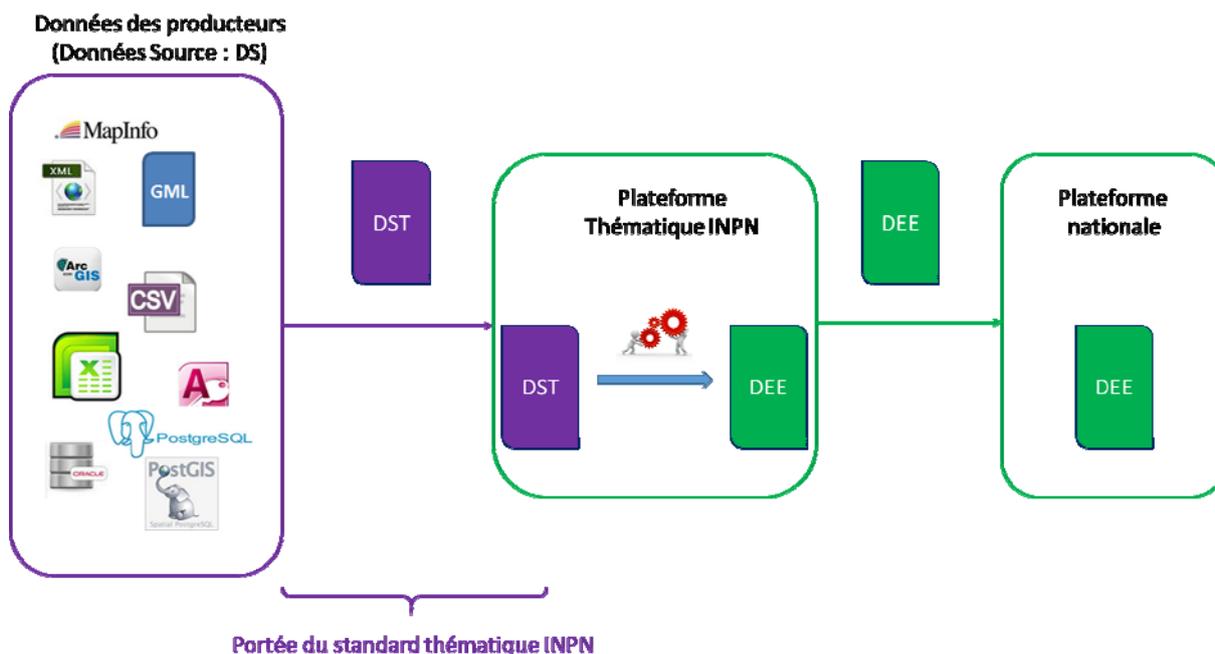


Figure 1. Place du standard au sein du SINP

L'usage de ce standard par les producteurs permet de rationaliser l'intégration des données dans la plateforme thématique et de réduire les potentielles erreurs ou dénaturations sur l'information transmise pendant l'opération de standardisation si celle-ci est réalisée par la plateforme.

1

[http://www.naturefrance.fr/sites/default/files/fichiers/ressources/pdf/occurrences\\_de\\_taxon\\_v1\\_2\\_1\\_finale-1.pdf](http://www.naturefrance.fr/sites/default/files/fichiers/ressources/pdf/occurrences_de_taxon_v1_2_1_finale-1.pdf)

## 1.2 Quelques définitions

**Occurrence de taxon** : Une occurrence de taxon est l'observation ou la non observation d'un taxon à un endroit donné, à un moment donné, par un ou des observateurs donnés, d'une manière donnée.

**Regroupement** : Un regroupement de données consiste en une possibilité laissée au producteur d'associer des observations entre elles, tout en gardant à chacune ses caractéristiques individuelles complètes. Il ne s'agit en aucun cas d'une ouverture sur la possibilité de synthèse ou d'agrégation mais de la possibilité de lier, ensemble, des données ayant des caractéristiques communes (en général des caractéristiques d'acquisition similaires). Exemples : opérations de prélèvement, relevés, strates, relation forte entre 2 observations (une plante-hôte et son papillon par exemple)...

**Géolocalisation** : géoréférencement direct de l'observation avec un objet géographique (type point, ligne, polygone, objet composite ...) transmis par le producteur de la données et véhiculé dans le standard d'échange.

**Rattachement** : processus utilisant la géolocalisation d'un objet géographique de référence (maille 10x10, commune, département, masse d'eau ou espace naturel) auquel pourra se raccrocher l'observation.

### 1.1.Périmètre du standard

Le standard permet de transmettre à l'INPN des données d'occurrence de présence et de non observation de taxon.

Il est possible d'ajouter des informations complémentaires sous réserve de ne pas modifier la structure ou le sens des informations contenues dans le cœur du standard : c'est le rôle des attributs additionnels (fichier St\_AttrAdd).

### 1.2. Format des fichiers attendus

Le standard est composé de 1 à plusieurs fichiers au format texte (.csv) avec séparateur point virgule « ; » et encodage UTF-8 (avec BOM). Cela n'est possible que si les fichiers ne sont pas mis en page (pas de cellules fusionnées, ni de cellule en couleur, ni de tableau dynamique...).

L'envoi au format standard est éventuellement complété par un fichier shapefile ou mif/mid pour véhiculer les objets géographiques.

**Recommandation** : éviter les sauts de ligne au sein d'une même cellule, ils peuvent poser problème, soit dans la reconnaissance du fichier, soit dans sa lecture ou son intégration.

Si le format de fichier initial est « Excel », il est nécessaire de l'enregistrer en .csv car Excel ne gère pas bien les champs texte, ce qui entraîne des modifications dans le fichier comme la perte du premier zéro des codes INSEE. Par exemple « 02003 » devient « 2003 ».

(Procédure : Fichier → Enregistrer sous → sélectionner le type de fichier .CSV (séparateur : point-virgule) (\*.csv).

**Attention, un fichier .CSV ne peut pas avoir plusieurs onglets.**

Aide pour encoder son fichier en UTF-8 :

Il faudra se servir du logiciel « Notepad++ » (ou tout autre logiciel similaire permettant la conversion au format UTF-8), téléchargeable sur Internet.

Sous Notepad++, faire un clic droit sur le fichier CSV visé, et « ouvrir avec », pour ensuite sélectionner le fichier considéré. Aller dans le menu « encodage », sélectionner « Convertir en UTF-8 », et enregistrer le document.

Les fichiers attendus sont les suivants :

- Un fichier principal **obligatoire** : « St\_Principal » (Cf chapitre 4.1).
  - Un fichier « St\_Habitat ». Ce fichier facultatif est à fournir si l'observation a été liée à un ou plusieurs habitats. (Cf. [chapitre 4.7](#))
  - Un fichier « St\_AttrAdd ». Ce fichier facultatif est à fournir si des informations non prévues initialement dans le standard ont été ajoutées (Notion d'attributs additionnels (Cf. [chapitre 4.8](#)))
  - Un fichier « St\_Regroupements » pour les regroupements d'observations. Ce fichier facultatif est à fournir si des observations sont regroupées entre elles (opération de prélèvement, même piège, point de prélèvement à une date donnée, relevé de végétation, placette, lien fort plante hôte/animal...).
  - Un fichier « St\_Descr » pour des éléments descriptifs de l'occurrence de taxon.
- Six autres fichiers permettent de localiser l'observation. Ils sont potentiellement obligatoires (se référer aux [chapitres 3 et 4](#)) :
- Un fichier géographique « St\_SIG » est à fournir dans le cas de fourniture des objets géographiques SIG (.shp ; mid/mif ...). Une couche par type de primitive géométrique (point, ligne, polygone) est demandée. La couche contient un seul attribut dans sa table attributaire qui est l'identifiant de l'objet géographique permettant de faire le lien entre les informations attributaires du standard (fichier St\_Principal) et l'objet géographique de la couche SIG. (Cf chapitre 4.2)
  - Un fichier « St\_Commune » pour la localisation de l'observation à la/les commune(s) s'il n'y a pas de donnée géographique plus précise disponible, ou si l'on souhaite compléter l'information présente dans le fichier géographique. (Cf [chapitre 4.3](#))
  - Un fichier « St\_Maille » pour la localisation de l'observation à la/les maille(s) s'il n'y a pas de donnée géographique plus précise disponible ou si l'on souhaite compléter l'information présente dans le fichier géographique. (Cf chapitre 4.3)

- Un fichier « St\_EN » pour la localisation de l'observation à l'/les espace(s) naturel(s) (EN), incluant les espaces naturels protégés, les Znieff, les sites Natura 2000 s'il n'y a pas de donnée géographique plus précise disponible ou si l'on souhaite compléter l'information présente dans le fichier géographique. (Cf [chapitre 4.6](#))

- Un fichier « St\_ME » pour la localisation à la/les masse(s) d'eau s'il n'y a pas de donnée plus précise disponible ou si l'on souhaite compléter l'information présente dans le fichier géographique. (Cf [chapitre 4.7](#))

- Un fichier « St\_Departement » pour la localisation au département s'il n'y a pas de donnée géographique plus précise disponible ou si l'on souhaite compléter l'information présente dans le fichier géographique (Cf chapitre 4.4).

- Une fiche de métadonnées **obligatoire**. Se référer au document sur les métadonnées de l'INPN.

Lors d'un échange, ces fichiers ne sont pas tous obligatoires : cela dépend du type de localisation de l'observation. Les localisations peuvent être cumulées : par exemple, l'observation peut être localisée à la maille et à la commune.

La structure des fichiers attendus est présentée ci-dessous dans la Figure 2.

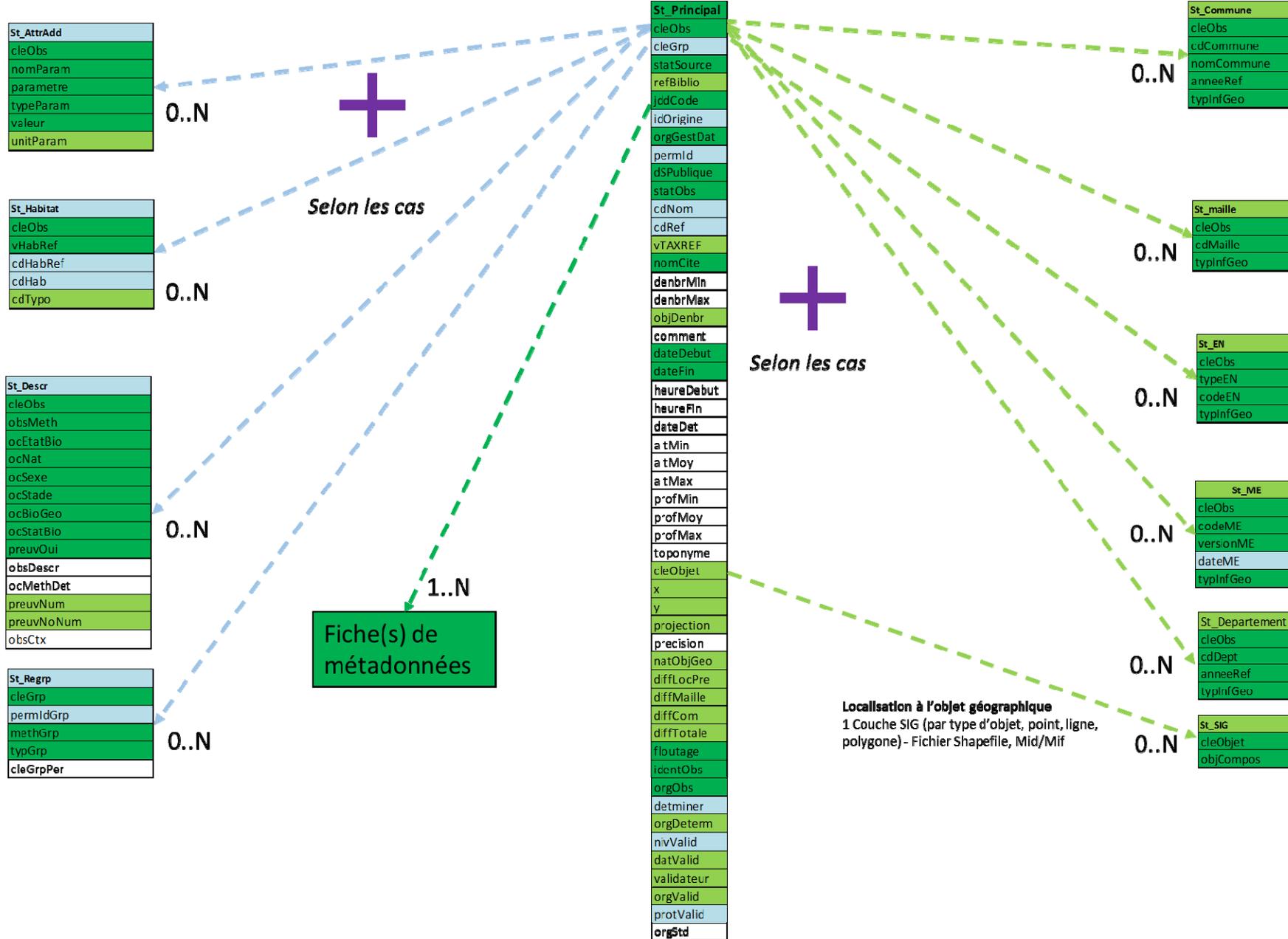
Afin de permettre l'automatisation des traitements, le fichier doit toujours avoir la même structure : un attribut même vide doit être présent dans le fichier comme le montre la Figure1.

```
attribut1; attribut2; attribut3  
1;;56
```

	A	B	C
1	attribut1	attribut2	attribut3
2	1		56

**Figure 2.** Fichiers ouverts avec le Bloc-note ou Excel, où l'attribut 2 n'a pas été renseigné (car facultatif)

**NB :** Bien faire attention à ne pas utiliser le point virgule dans les données, cela amènerait à un décalage de colonnes.



**Figure 3.** Fichiers et attributs du standard. En vert foncé : le fichier ou l'attribut est obligatoire. En vert clair, les informations sont obligatoires sous certaines conditions explicitées dans les règles du standard, en bleu, elles sont fortement recommandées, en blanc : elles sont facultatives. Les flèches reprennent les mêmes couleurs.

### 1.3. Difficultés d'application

En cas de difficultés d'utilisation du standard, vous pouvez contacter directement votre référent au sein du Service du Patrimoine Naturel du Muséum national d'Histoire naturelle pour plus d'information, ou la personne responsable des standards à l'adresse mail suivante : [std.sinp@mnhn.fr](mailto:std.sinp@mnhn.fr)

## 2. Principe et notation

Le standard de données décrit les informations et attributs à échanger. Les caractéristiques des champs, décrites dans le tableau descriptif au chapitre 4, sont les suivantes :

- **Le format (colonne F du tableau chap 4)** des attributs.

**T** : Texte : chaîne de caractères alphanumériques de 255 caractères maximum

**LT** : Long texte : chaîne de caractères alphanumériques de 32767 caractères maximum

**NE** : Nombre Entier : format numérique entier

**ND** : Nombre Decimal : format numérique avec décimales, le séparateur est la virgule.

**L** : Logique : champ logique (true/false), écrit comme une chaîne de caractères, en minuscules

**D** : date : format de la date au format DD/MM/YYYY

-**Les cardinalités (colonne C du tableau chap 4)**:

Les cardinalités représentent le nombre minimal et maximal de valeurs

Exemple : Un oiseau bagué a un et un seul matricule, la cardinalité du numéro matricule est « 1 ».

Une personne a un à plusieurs prénoms : la cardinalité du prénom est de « 1..N ».

La typologie utilisée est la suivante :

**1** : une et une seule valeur possible

**1...N** : une à plusieurs valeurs possible

**0..1** : pas de valeur ou une valeur possible

**0...N** : pas de valeur ou plusieurs valeurs possible

- **Le caractère obligatoire ou non (colonne R du tableau chap 4)**  
Dans la mesure du possible, il est souhaitable de toujours remplir le maximum d'informations, même si l'attribut est facultatif, recommandé, ou obligatoire conditionnel.

Il existe plusieurs modalités :

**O** : Obligatoire : l'attribut doit être renseigné pour que le fichier soit considéré comme valide (et donc que les données soient intégrées à l'INPN).

**OC** : Obligatoire Conditionnel : selon le contexte l'attribut peut être obligatoire ou facultatif. La ou les condition(s) sont explicitement décrites dans la section « Règles ».

**R** : Recommandé : l'attribut est facultatif, mais son remplissage a une forte valeur ajoutée, et permet une meilleure compréhension de la donnée. Si on dispose de l'information, il est fortement recommandé de l'inclure.

**F** : Facultatif : l'attribut est optionnel.

Pour que le fichier soit conforme, il faut que les attributs obligatoires et obligatoires conditionnels soient renseignés (qu'il y ait une valeur et que cette valeur satisfasse aux règles édictées dans ce document).

#### **- les règles (colonne « règles et vocabulaire contrôlé » du tableau chap 4)**

Les règles donnent des précisions pour renseigner l'attribut (ex : règles d'écriture). Elles permettent de préciser dans quelles conditions un attribut « Obligatoire Conditionnel » doit être renseigné.

#### **- le vocabulaire contrôlé (colonne « règles et vocabulaire contrôlé » du tableau chap 4)**

Le standard fait référence à des listes de valeurs (nomenclatures, référentiels officiels).

Trois cas sont possibles selon les attributs :

1) sans objet : pas de vocabulaire contrôlé pour l'attribut

2) la liste des valeurs est détaillée dans le standard et chaque valeur est définie dans le tableau

3) la liste de valeurs est un référentiel officiel existant : le nom et le lien internet du référentiel à utiliser sont indiqués dans le tableau. Il faut s'y référer pour connaître le détail des valeurs à utiliser. Exemple : le référentiel des communes INSEE.

### **3. Présentation générale des informations attendues**

Les différents concepts de l'occurrence de taxon sont définis dans le tableau 1 ci-dessous. Ils seront ensuite détaillés dans le chapitre 4 « Présentation détaillée des informations ».

**Tableau 1.** Les concepts structurants du standard INPN thématique occurrence de taxon

Concepts	Définition
Observation (et ses liens éventuels avec d'autres observations)	<p>Identification d'un ou plusieurs individus d'un taxon à un moment donné, à un endroit donné, par un ou plusieurs observateurs. La détermination peut se faire ultérieurement à l'observation.</p> <p>Les informations sur le taxon observé, l'observateur, la localisation et la date sont obligatoires. Plusieurs modalités sont possibles selon les cas et expliquées dans ce document.</p> <p>Certaines observations peuvent être liées à d'autres via le regroupement d'observations. Un regroupement est caractérisé par un lien entre observations : soit un lien biologique (prédation, symbiose, support...), soit un lien qui découle du processus d'observation (relevé d'espèces par exemple...)</p>
Source de l'observation (d'où vient la donnée)	<p>La source est la provenance informatique ou physique de l'observation, associée à un certain nombre d'informations concernant cette provenance (donnée publique ou non... Etc.). Elle donne des indications sur la donnée avant sa standardisation et sa transmission à l'INPN.</p> <p>Ce concept est important pour la traçabilité de l'information.</p>
Sujet et descripteurs du sujet de l'observation (Quoi)	<p>Le sujet de l'observation est le taxon, un taxon étant une unité de la classification du vivant, quel que soit son rang taxonomique (famille, genre, espèce, sous-espèce...). Les taxons sont référencés dans le référentiel national taxonomique TAXREF. Les descripteurs permettent plus de précision pour un sujet d'observation donné (ex : individu blanc... ).</p>
Date (Quand)	<p>Jour où l'observation a été réalisée.</p> <p>Si le jour ou le mois n'est pas connu précisément, l'information temporelle doit être décrite par un intervalle (date de début ; date de fin). Cette fourchette ne représente pas une période d'observation mais une incertitude sur la date exacte.</p> <p>La date de détermination peut aussi être transmise mais uniquement avec une date précise (jour)</p>
	Observateur(s), déterminateur(s) et validateur(s), gestionnaire de

Acteur (Qui)	<p>données, organismes ayant participé à la standardisation de la donnée.</p> <p>Les informations sur l'observateur et le gestionnaire de données sont obligatoires.</p> <p>Ce concept est important pour la traçabilité de l'information.</p>
Localisation (Où)	<p>Lieu où le taxon a été observé. Cette information est obligatoire. Cependant, <b>plusieurs modalités de géolocalisation ou de rattachement</b> sont proposées afin de s'adapter à tous les contextes. Une de ces modalités est a minima obligatoire.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Géolocalisation à l'endroit d'observation (coordonnées <b>ou</b> objet géographique) : information la plus fine, localisation initiale (point, polyligne, polygone).</li> <li>- Géolocalisation ou rattachement à l'échelle de la maille régulière « INPN » (maillage national 10x10 km, 5x5km)</li> <li>- Géolocalisation ou rattachement à l'échelle de la commune</li> </ul> <p>En l'absence de l'information de géolocalisation dans ces systèmes, elle peut être faite :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Au département</li> <li>- A l'échelle d'un espace naturel pouvant être un espace naturel protégé, une Znieff et/ou un site Natura2000</li> <li>- A la masse d'eau (notion de la Directive Cadre sur l'Eau)</li> </ul> <p>Il est possible de localiser une observation sur plusieurs communes, mailles ou espaces naturels, s'il s'agit d'une polyligne ou d'un polygone, ou d'un point avec une précision faible.</p> <p>Si la géolocalisation précise n'est pas disponible alors le recoupement aux différents référentiels géographiques (maille et commune) doit être fourni (sauf si l'on a une donnée qui est fournie au département ou à la masse d'eau). Si une géolocalisation précise est fournie alors les équipes du SPN/MNHN réaliseront le rattachement aux mailles 10km et aux communes.</p>
Méthode (Comment)	<p>Les informations sur la(les) méthodologie(s) d'acquisition font parties du standard Métadonnées de l'INPN et non du standard de données.</p> <p>Certains éléments précis du protocole d'observation (observation des antennes à la loupe par exemple) et spécifiques à une</p>

	observation peuvent être remplis via le fichier de descripteurs d'observation (St_Descr).
Attributs additionnels	<p>Toutes informations complémentaires que l'on souhaite échanger peuvent l'être en tant qu'attributs additionnels.</p> <p>Parmi les données complémentaires qui peuvent être fournies, on peut citer des informations comme : la classe d'abondance, la température... etc.</p>

## 4. Présentation détaillée des informations

### 4.1 Fichier Standard Principal

Attribut	Définition	F	C	R	Règle et vocabulaire contrôlé Vocabulaire contrôlé : terme et définition									
cleObs	Attribut technique servant de clé primaire de l'observation. Cet attribut permet de faire le lien avec les autres fichiers fournis lors de l'échange	T	1	O	Si un IdentifiantOrigine unique existe alors ce champ peut être renseigné par la valeur d'identifiantOrigine									
cleGrp	Attribut technique servant à faire le lien avec un regroupement	T	0..1	R	Une observation ne peut appartenir qu'à un seul regroupement (mais son regroupement pourra, lui, appartenir à un autre regroupement).									
statSource	Indique si la donnée source (DS) de l'observation provient directement du terrain (via un document informatisé ou une base de données), d'une collection ou de la littérature	T	1	O	On utilisera un des codes du tableau suivant : <table border="1" data-bbox="1144 927 1921 1339"> <thead> <tr> <th>Code</th> <th>Libellé court</th> <th>Libellé Long</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Te</td> <td>Terrain</td> <td>l'observation provient directement d'une base de données ou d'un document issu de la prospection sur le terrain</td> </tr> <tr> <td>Co</td> <td>Collection</td> <td>l'observation provient d'une base de données de collection</td> </tr> </tbody> </table>	Code	Libellé court	Libellé Long	Te	Terrain	l'observation provient directement d'une base de données ou d'un document issu de la prospection sur le terrain	Co	Collection	l'observation provient d'une base de données de collection
Code	Libellé court	Libellé Long												
Te	Terrain	l'observation provient directement d'une base de données ou d'un document issu de la prospection sur le terrain												
Co	Collection	l'observation provient d'une base de données de collection												

Attribut	Définition	F	C	R	Règle et vocabulaire contrôlé		
					Vocabulaire contrôlé : terme et définition		
					Li	Littérature	l'observation a été extraite d'un article ou d'un ouvrage scientifique
					NSP	Ne Sait Pas	la source est inconnue
refBiblio	Référence au format ISO690 de la source de l'observation. La référence bibliographique doit concerner l'observation même et non uniquement le taxon ou le protocole.	T	0..1	OC	Si statutSource = "Li" alors refBiblio doit être renseigné. Inscire « NSP » quand on ne connaît pas la référence. Exemple de référence bibliographique : LOMINANDZE, DG. <i>Cyclotron waves in plasma</i> . Traduit par AN. Dellis ; édité par SM. Hamberger. 1 <sup>re</sup> éd. Oxford : Pergamon Press, 1981. 206 p. International series in natural philosophy. Traduction de : <i>Ciklotronnye volny v plazme</i> . ISBN 0-08-021680-3.		
jddCode	Code de la fiche de métadonnées associée au jeu de données	T	1	O	Chaque fiche de métadonnées doit disposer de son code propre, unique. Voir le document sur les métadonnées de l'INPN.  Si vous envoyez plusieurs jeux de données avec un seul fichier St_Principal, avec plusieurs fiches de métadonnées, chaque donnée devra porter ce code pour pouvoir l'associer à une fiche en particulier.		
idOrigine	Identifiant unique de la Donnée Source de l'observation dans la base	T	0..1	R	Si IdentifiantOrigine existe, alors il doit être renseigné autant que faire		

Attribut	Définition	F	C	R	Règle et vocabulaire contrôlé Vocabulaire contrôlé : terme et définition
	de données du producteur (où est stockée et initialement gérée la Donnée Source). L'identifiant ne doit pas être la clé primaire technique (susceptible de changements au fil du temps), mais un identifiant spécifiquement généré dans le but de ne pas varier au fil du temps dans la base producteur.				se peut.
orgGestDat	Nom de l'organisme qui détient la Donnée Source et qui en a la responsabilité	T	1	O	Si l'observation est gérée par une personne propre non liée à un organisme, noter « INDEPENDANT »
permId	Identifiant unique de la Donnée Élémentaire d'Echange de l'observation dans le SINP. Il est attribué par la plateforme régionale ou thématique. L'identifiant permanent est défini dans le document <a href="#">Identifiant permanent de la DEE</a> .	T	0..1	R	<p>Cet identifiant est attribué par la plateforme thématique ou régionale.</p> <p>Si la donnée n'a jamais été remontée à une plateforme du SINP (régionale, ou thématique), alors le champ est vide.</p> <p>Si préalablement la donnée a été déjà échangée à une plateforme du SINP (régionale, ou thématique) alors celle-ci a transmis l'identifiant permanent. Le champ doit être renseigné.</p> <p>Pour information le format est défini dans la note <a href="#">Identifiant</a></p>

Attribut	Définition	F	C	R	Règle et vocabulaire contrôlé Vocabulaire contrôlé : terme et définition												
					<a href="#">permanent de la DEE</a> disponible sur la plateforme NatureFrance.												
dSPublique	Indique explicitement si la Donnée Source (DS) est d'origine publique ou privée. Ce champ définit uniquement les droits nécessaires des données sources pour produire une donnée élémentaire d'échange du SINP. D'après le Code de l'environnement (article L 124-1 et suivants, article L 127-1 et suivants), l'information environnementale publique doit obligatoirement être mise à disposition. D'après le protocole du SINP, les données privées peuvent le cas échéant être protégées par les dispositions du code la propriété intellectuelle.	T	1	O	<p>L'attribut devra être rempli avec un code présent dans le tableau qui suit.</p> <p>Exemple pour une donnée privée : « Pr »</p> <table border="1" data-bbox="1142 603 2069 1343"> <thead> <tr> <th data-bbox="1142 603 1243 675">Code</th> <th data-bbox="1243 603 1489 675">Libellé court</th> <th data-bbox="1489 603 2069 675">Libellé Long</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td data-bbox="1142 675 1243 866">Pu</td> <td data-bbox="1243 675 1489 866">Publique</td> <td data-bbox="1489 675 2069 866">La Donnée Source est publique qu'elle soit produite en « régie » ou « acquise » (le statut de régie ou d'acquisition n'est pas connu)</td> </tr> <tr> <td data-bbox="1142 866 1243 1177">Re</td> <td data-bbox="1243 866 1489 1177">Publique Régie</td> <td data-bbox="1489 866 2069 1177">La Donnée Source est publique et a été produite directement par un organisme ayant autorité publique avec ses moyens humains et techniques propres. Exemple : une commune dont les agents ont fait un relevé d'espèces de poissons qu'ils ont ensuite envoyé.</td> </tr> <tr> <td data-bbox="1142 1177 1243 1343">Ac</td> <td data-bbox="1243 1177 1489 1343">Publique Acquise</td> <td data-bbox="1489 1177 2069 1343">La Donnée Source a été produite par un organisme privé (associations, bureaux d'étude...) ou une personne physique à titre personnel. Les droits patrimoniaux</td> </tr> </tbody> </table>	Code	Libellé court	Libellé Long	Pu	Publique	La Donnée Source est publique qu'elle soit produite en « régie » ou « acquise » (le statut de régie ou d'acquisition n'est pas connu)	Re	Publique Régie	La Donnée Source est publique et a été produite directement par un organisme ayant autorité publique avec ses moyens humains et techniques propres. Exemple : une commune dont les agents ont fait un relevé d'espèces de poissons qu'ils ont ensuite envoyé.	Ac	Publique Acquise	La Donnée Source a été produite par un organisme privé (associations, bureaux d'étude...) ou une personne physique à titre personnel. Les droits patrimoniaux
Code	Libellé court	Libellé Long															
Pu	Publique	La Donnée Source est publique qu'elle soit produite en « régie » ou « acquise » (le statut de régie ou d'acquisition n'est pas connu)															
Re	Publique Régie	La Donnée Source est publique et a été produite directement par un organisme ayant autorité publique avec ses moyens humains et techniques propres. Exemple : une commune dont les agents ont fait un relevé d'espèces de poissons qu'ils ont ensuite envoyé.															
Ac	Publique Acquise	La Donnée Source a été produite par un organisme privé (associations, bureaux d'étude...) ou une personne physique à titre personnel. Les droits patrimoniaux															

Attribut	Définition	F	C	R	Règle et vocabulaire contrôlé		
					Vocabulaire contrôlé : terme et définition		
							exclusifs ou non exclusifs, de copie, traitement et diffusion sans limitation ont été acquis à titre gracieux ou payant, sur marché ou par convention, par un organisme ayant autorité publique. La donnée-source est devenue publique. Exemple : une entreprise privée ou une association a réalisé une étude pour une mairie dont les résultats sont rendus publics par la mairie.
					Pr	Privée	La Donnée Source a été produite par un organisme privé ou un individu à titre personnel. Aucun organisme ayant autorité publique n'a acquis les droits de propriété, la Donnée Source reste la propriété de l'organisme ou de l'individu privé. <b>Seul ce cas autorise un floutage géographique de la donnée.</b>
					NSP	Ne sait pas	La provenance (publique ou privée) n'est pas connue.
statObs	Indique si le taxon a été observé	T	1	0			

Attribut	Définition	F	C	R	Règle et vocabulaire contrôlé		
					Vocabulaire contrôlé : terme et définition		
	(directement ou indirectement), ou non observé				Code	Libellé court	Libellé Long
					Pr	Présent	Un ou plusieurs individus du taxon ont été effectivement observés et/ou des indices témoignant de la présence du taxon
					No	Non Observé	L'observateur n'a pas détecté un taxon particulier. Le taxon peut être présent et non détecté, temporairement absent, ou réellement absent.
cdNom	Code du taxon « CD_NOM », clé primaire de TAXREF référençant le taxon au niveau national. En effet, il a été institué dans TAXREF une pérennité du lien identifiant unique / nom scientifique.	T	0..1	R	<p>Si le CD_NOM du taxon observé existe alors il doit être renseigné.</p> <p>Si le taxon n'a pas de code TAXREF, alors se référer à la méthodologie TAXREF <a href="http://inpn.mnhn.fr/programme/referentiel-taxonomique-taxref">http://inpn.mnhn.fr/programme/referentiel-taxonomique-taxref</a>.</p> <p>Ce champ doit être considéré comme obligatoire si le taxon est présent dans TAXREF.</p> <p>Référentiel taxonomique TAXREF : <a href="http://inpn.mnhn.fr/telechargement/referentielEspece/referentielTaxo">http://inpn.mnhn.fr/telechargement/referentielEspece/referentielTaxo</a></p>		

Attribut	Définition	F	C	R	Règle et vocabulaire contrôlé Vocabulaire contrôlé : terme et définition
cdRef	<p>Code du taxon « CD_REF » de TAXREF référençant au niveau national le taxon.</p> <p>A la différence du CD_NOM, le CD_REF peut évoluer au cours du temps. Le CD_REF correspond au CD_NOM du nom de référence, en cas de synonymie par exemple.</p>	T	0..1	R	<p>Si le CD_REF pour le taxon observé existe alors il doit être renseigné.</p> <p>Si le taxon n'a pas de code TAXREF, alors se référer à la méthodologie TAXREF <a href="http://inpn.mnhn.fr/programme/referentiel-taxonomique-taxref">http://inpn.mnhn.fr/programme/referentiel-taxonomique-taxref</a>.</p> <p>Ce champ doit être considéré comme obligatoire si le taxon est présent dans TAXREF. Référentiel taxonomique TAXREF :</p> <p>Lien : <a href="http://inpn.mnhn.fr/telechargement/referentielEspece/referentielTaxo">http://inpn.mnhn.fr/telechargement/referentielEspece/referentielTaxo</a></p> <p><u>Du CD NOM et du CD REF, le plus important est le CD NOM. Un cdRef ne doit jamais être fourni sans le cdNom. Ce sera donc le CD REF du rattachement au moment de l'attribution du CD NOM.</u></p>
vTAXREF	Version du référentiel TAXREF utilisé.	T	0..1	OC	<p>Obligatoire si un cdNom ou un cdRef existent. Les deux doivent être issus de la même version du référentiel.</p> <p>Exemple : v5.0, v8.0, v9.0</p>
nomCite	Nom du taxon cité à l'origine par l'observateur et géré dans la source	T	1	O	<p>nomCite peut être le nom scientifique reprenant idéalement en plus du nom latin, l'auteur et la date.</p> <p>Cependant, si le nom initialement cité par l'observateur est un nom vernaculaire ou un nom scientifique incomplet alors c'est cette information qui doit être indiquée.</p>

Attribut	Définition	F	C	R	Règle et vocabulaire contrôlé Vocabulaire contrôlé : terme et définition												
					Ex : Crapaud commun ou bufo bufo												
denbrMin	Nombre minimum d'éléments composant l'observation d'occurrence du taxon	NE	0..1	F	Si une seule valeur de dénombrement : inscrire la valeur dans les deux champs denombrementMin et denombrementMax  Exemple : 2000												
denbrMax	Nombre maximum d'éléments composant l'observation d'occurrence du taxon	NE	0..1	F	Si une seule valeur de dénombrement : inscrire la valeur dans les deux champs denombrementMin et denombrementMax  Exemple : 2000												
objDenbr	Indique l'objet du dénombrement.	T	0..1	OC	<p>Si DenombrementMini est renseigné alors cette information doit être renseignée.</p> <table border="1" data-bbox="1144 1050 2092 1340"> <thead> <tr> <th data-bbox="1144 1050 1308 1126">Code</th> <th data-bbox="1308 1050 1482 1126">Libellé</th> <th data-bbox="1482 1050 2092 1126">Définition</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td data-bbox="1144 1126 1308 1198">COL</td> <td data-bbox="1308 1126 1482 1198">Colonie</td> <td data-bbox="1482 1126 2092 1198">Nombre de colonies observées.</td> </tr> <tr> <td data-bbox="1144 1198 1308 1270">CPL</td> <td data-bbox="1308 1198 1482 1270">Couple</td> <td data-bbox="1482 1198 2092 1270">Nombre de couples observés.</td> </tr> <tr> <td data-bbox="1144 1270 1308 1340">HAM</td> <td data-bbox="1308 1270 1482 1340">Hampe</td> <td data-bbox="1482 1270 2092 1340">Nombre de hampes florales observées.</td> </tr> </tbody> </table>	Code	Libellé	Définition	COL	Colonie	Nombre de colonies observées.	CPL	Couple	Nombre de couples observés.	HAM	Hampe	Nombre de hampes florales observées.
Code	Libellé	Définition															
COL	Colonie	Nombre de colonies observées.															
CPL	Couple	Nombre de couples observés.															
HAM	Hampe	Nombre de hampes florales observées.															

Attribut	Définition	F	C	R	Règle et vocabulaire contrôlé		
					Vocabulaire contrôlé : terme et définition		
						florale	
					IND	Individu	Nombre d'individus observés.
					NID	Nid	Nombre de nids observés.
					NSP	Ne Sait Pas	La méthode de dénombrement n'est pas connue.
					PON	Ponte	Nombre de pontes observées.
					SURF	Surface	Zone aréale occupée par le taxon, en mètres carrés.
					TIGE	Tige	Nombre de tiges observées.
					TOUF	Touffe	Nombre de touffes observées.
					AUTR	Autre	La méthode n'est pas contenue dans la présente liste.
comment	Champ libre pour informations complémentaires indicatives	LT	0..1	F			

Attribut	Définition	F	C	R	Règle et vocabulaire contrôlé Vocabulaire contrôlé : terme et définition
dateDebut	SINP v1.2.1. Date du jour de l'observation dans le système grégorien. En cas d'imprécision sur la date, cet attribut représente la date la plus ancienne de la période d'imprécision.	D	1	O	DD/MM/YYYY. Exemple : 15/11/2013 pour le 15 novembre 2013  L'emprise temporelle de la DEE doit être la même que celle de la DS dont elle est issue.  <b>Si la date précise est connue alors elle est indiquée dans les deux champs :</b>
dateFin	Date du jour de l'observation dans le système grégorien. En cas d'imprécision sur la date, cet attribut représente la date la plus récente de la période d'imprécision.  Lorsqu'une observation est faite sur un même jour, les dates de début et de fin sont les mêmes	D	1	O	DateDebut : 25/02/2011 DateFin : 25/02/2011  En cas de date précise inconnue, une fourchette de date dans laquelle l'observation a probablement été effectuée est indiquée dans les deux champs.  Exemple : Si la date précise n'est pas connue, alors l'imprécision peut être donnée au mois : DateDebut : 01/09/2011 DateFin : 30/09/2011  Si on ne connaît pas le mois non plus, on étalera sur l'année. DateDebut : 01/01/2011 DateFin : 31/12/2011

Attribut	Définition	F	C	R	Règle et vocabulaire contrôlé Vocabulaire contrôlé : terme et définition
heureDebut	Heure et minute auxquelles l'observation du taxon a débuté	D	0..1	F	Norme ISO8601 : Thh:mmzzzzzz T est écrit littéralement, hh représente l'heure, mm, les minutes, zzzzzz le fuseau horaire.
heureFin	Heure et minute dans le système local auxquelles l'observation du taxon a pris fin	D	0..1	F	Exemple : T19:20+01:00
dateDet	Date de la dernière détermination du taxon de l'observation dans le système grégorien	D	0..1	F	DD/MM/YYYY Exemple : 02/12/2015 pour le 2 décembre 2015  Si la date de détermination n'est pas connue précisément, mais qu'on en connaît le mois et l'année, on mettra la date de fin du mois considéré (ex : 29/02/2016)  De la même façon, si l'année est connue, mais pas le mois, on mettra la date de fin de l'année considérée (ex : 31/12/2014)
altMin	Altitude minimum de l'observation en mètres	ND	0..1	F	Exemple : 1731

Attribut	Définition	F	C	R	Règle et vocabulaire contrôlé
					Vocabulaire contrôlé : terme et définition
altMoy	Altitude moyenne de l'observation en mètres	ND	0..1	F	Exemple : 1811
altMax	Altitude maximum de l'observation en mètres	ND	0..1	F	Exemple : 1911
profMin	Profondeur minimum de l'observation en mètres	ND	0..1	F	Exemple : 2
profMoy	Profondeur moyenne de l'observation en mètres	ND	0..1	F	Exemple : 3
profMax	Profondeur maximale de l'observation en mètres en mètres	ND	0..1	F	Exemple : 2,3
toponyme	Nom propre du lieu (lieu-dit) où a été effectuée l'observation.	T	0..N	F	<p>Si plusieurs toponymes sont notés, ils sont listés dans le même champ et séparés par une virgule « , »</p> <p>Référentiel Préconisé : Toponymie des cartes IGN 1/25 000</p> <p>Attention : ce champ n'est pas modifié par la suite. Si vous êtes un producteur de données privé et que vous voulez flouter la donnée, il est recommandé de ne pas fournir cette information.</p>
cleObjet	Attribut technique permettant de	T	0..1	OC	Si x et y ne sont pas renseignés, et qu'aucune information n'est entrée

Attribut	Définition	F	C	R	Règle et vocabulaire contrôlé Vocabulaire contrôlé : terme et définition						
	faire le lien avec l'objet géographique du fichier SIG « St_SIG »				pour cette observation dans les fichiers St_EN, St_Maille, St_Commune, St_Departement, cleObjet DOIT être renseigné.						
x	Longitude, coordonnée X de l'observation.	ND	0..1	OC	Si les coordonnées sont projetées, alors l'unité est le mètre et le nombre est un entier. Si les coordonnées ne sont pas projetées, alors l'unité est le degré décimal, et le nombre a jusqu'à 5 chiffres décimaux.						
y	Latitude, coordonnée Y de l'observation.	ND	0..1	OC	<p><b>Rappel</b> : le point ne doit pas représenter un centroïde (de maille, de commune...). Dans ce cas, il faut véhiculer les fichiers Commune ou Maille.</p> <p>Si la clé Objet est renseignée, alors, x et y ne doivent PAS être remplis, considérant que la géométrie est transmise dans le fichier géographique. Si, par contre, la clé objet n'est pas renseignée, x et y DOIVENT être renseignés.</p>						
projection	Code de la projection utilisée pour les coordonnées x et y.	T	0..1	OC	<p>Si des coordonnées x et y sont remplies, la projection doit être remplie.</p> <p>On utilisera le code EPSG du tableau suivant</p> <table border="1" data-bbox="1144 1289 2074 1359"> <thead> <tr> <th data-bbox="1144 1289 1379 1359">EPSG</th> <th data-bbox="1379 1289 1697 1359">Projection</th> <th data-bbox="1697 1289 2074 1359">Localité</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td> </td> <td> </td> <td> </td> </tr> </tbody> </table>	EPSG	Projection	Localité			
EPSG	Projection	Localité									

Attribut	Définition	F	C	R	Règle et vocabulaire contrôlé		
					Vocabulaire contrôlé : terme et définition		
					4326	WGS84	Monde
					3035	ETRS LAEA	Europe
					27582	Lambert 2 étendu	France métropolitaine
					2154	Lambert 93	France métropolitaine
					32620	WGS84 UTM 20 N	Guada & Martinique
					32622	WGS84 UTM 22 N	Guyane
					2972	RGF95 UTM 22	Guyane
					2975	RGR92 UTM 40 S (IGN1989)	Réunion
					4626	PDN Gauss Laborde	Ex Réunion
					32740	WGS84 UTM 40 S	Approx. Réunion
					32621	WGS84 UTM 21 N	St Pierre et Miquelon
					4467	UTM21 N (WGS84)	Approx. St Pierre et Miquelon
					32738	WGS84 UTM 38 S	Mayotte

Attribut	Définition	F	C	R	Règle et vocabulaire contrôlé		
					Vocabulaire contrôlé : terme et définition		
					2980	Combani1950 UTM 38 S	Ex Mayotte
					32705	WGS84 UTM 5 ou 6 S	Polynésie
					32758	WGS84 UTM 58 S	Nouvelle Calédonie
					32701	UTM 1 S (WGS84)	Approx. Wallis et Futuna
					32742	UTM 42 S (WGS84)	Terres australes et antarctiques françaises
precision	Estimation en mètres du rayon d'une zone tampon autour de l'objet géographique. Cette précision peut inclure la précision du moyen technique d'acquisition des coordonnées (GPS,...) et/ou du protocole naturaliste.	ND	0..1	F	Ce champ ne peut pas être utilisé pour flouter la donnée.  Si la précision est différente suivant l'abscisse et l'ordonnée, alors, on utilisera le chiffre de plus grande imprécision.		
natObjGeo	Nature de la localisation transmise	T	0..1	OC	Si la couche SIG est échangée et que l'objet n'est pas un point ou qu'on		

Attribut	Définition	F	C	R	Règle et vocabulaire contrôlé Vocabulaire contrôlé : terme et définition												
					<p>n'a pas de coordonnées x, y alors ce champ doit être renseigné. Pour les points, il peut être renseigné, suivant ce que souhaite le producteur.</p> <table border="1" data-bbox="1144 395 1998 762"> <thead> <tr> <th>Code</th> <th>Libellé court</th> <th>Libellé Long</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>St</td> <td>Stationnel</td> <td>Le taxon observé est présent sur l'ensemble de l'objet géographique</td> </tr> <tr> <td>In</td> <td>Inventoriel</td> <td>Le taxon observé est présent quelque part dans l'objet géographique</td> </tr> <tr> <td>NSP</td> <td>Ne Sait Pas</td> <td>L'information est inconnue</td> </tr> </tbody> </table> <p>Cette information est importante. Elle sera utilisée pour réaliser le rattachement aux référentiels administratifs.</p>	Code	Libellé court	Libellé Long	St	Stationnel	Le taxon observé est présent sur l'ensemble de l'objet géographique	In	Inventoriel	Le taxon observé est présent quelque part dans l'objet géographique	NSP	Ne Sait Pas	L'information est inconnue
Code	Libellé court	Libellé Long															
St	Stationnel	Le taxon observé est présent sur l'ensemble de l'objet géographique															
In	Inventoriel	Le taxon observé est présent quelque part dans l'objet géographique															
NSP	Ne Sait Pas	L'information est inconnue															
diffLocPre	Indique si l'information de la localisation précise est diffusable ou non, et de quelle façon elle pourra être intégrée au sein du SINP (lors de la transformation en Données Elémentaire d'Echange – DEE). Cet attribut n'est utilisable que dans le cadre d'une donnée d'origine privée. Dans le cas d'une donnée d'origine publique, ce seront les modalités de	T	0..1	OC	<p>Dans le cas d'une donnée d'origine privée (dSPublique indiquant qu'elle est privée) : cet attribut DOIT être renseigné par les valeurs du tableau suivant :</p> <table border="1" data-bbox="1144 1082 1883 1305"> <tbody> <tr> <td>0</td> <td>la diffusion de l'observation n'est pas permise à cette localisation</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>la diffusion de l'observation est permise à cette localisation</td> </tr> </tbody> </table>	0	la diffusion de l'observation n'est pas permise à cette localisation	1	la diffusion de l'observation est permise à cette localisation								
0	la diffusion de l'observation n'est pas permise à cette localisation																
1	la diffusion de l'observation est permise à cette localisation																

Attribut	Définition	F	C	R	Règle et vocabulaire contrôlé Vocabulaire contrôlé : terme et définition				
	diffusion de la plateforme nationale qui s'appliqueront. (Voir protocole du SINP sur le site de NatureFrance, <a href="http://www.naturefrance.fr">www.naturefrance.fr</a> )				Si aucune information n'est renseignée, la diffusion sera permise par défaut.				
diffMaille	Indique si l'information de la localisation à la maille 10x10km est diffusable ou non, et de quelle façon elle pourra être intégrée au sein du SINP. Cet attribut n'est utilisable que dans le cadre d'une donnée d'origine privée. Dans le cas d'une donnée d'origine publique, ce seront les modalités de diffusion de la plateforme nationale qui s'appliqueront.	T	0..1	OC	<p>Dans le cas d'une donnée d'origine privée (dSPublique indiquant qu'elle est privée) : cet attribut DOIT être renseigné par les valeurs du tableau.</p> <table border="1" data-bbox="1144 687 1883 911"> <tr> <td data-bbox="1144 687 1234 799">0</td> <td data-bbox="1234 687 1883 799">la diffusion de l'observation n'est pas permise à cette localisation</td> </tr> <tr> <td data-bbox="1144 799 1234 911">1</td> <td data-bbox="1234 799 1883 911">la diffusion de l'observation est permise à cette localisation</td> </tr> </table> <p>Si aucune information n'est renseignée, la diffusion sera permise par défaut.</p>	0	la diffusion de l'observation n'est pas permise à cette localisation	1	la diffusion de l'observation est permise à cette localisation
0	la diffusion de l'observation n'est pas permise à cette localisation								
1	la diffusion de l'observation est permise à cette localisation								
diffCom	Indique si l'information de la localisation à la commune est diffusable ou non, et de quelle façon elle pourra être intégrée au sein du SINP. Cet attribut n'est utilisable que dans le cadre d'une donnée d'origine privée. Dans le cas d'une donnée	T	0..1	OC	<p>Dans le cas d'une donnée d'origine privée (dSPublique indiquant qu'elle est privée) : cet attribut DOIT être renseigné par les valeurs du tableau.</p> <table border="1" data-bbox="1144 1246 1883 1358"> <tr> <td data-bbox="1144 1246 1234 1358">0</td> <td data-bbox="1234 1246 1883 1358">la diffusion de l'observation n'est pas permise à cette localisation</td> </tr> </table>	0	la diffusion de l'observation n'est pas permise à cette localisation		
0	la diffusion de l'observation n'est pas permise à cette localisation								

Attribut	Définition	F	C	R	Règle et vocabulaire contrôlé Vocabulaire contrôlé : terme et définition				
	d'origine publique, ce seront les modalités de diffusion de la plateforme nationale qui s'appliqueront.				<table border="1" data-bbox="1144 300 1883 411"> <tr> <td data-bbox="1144 300 1234 411">1</td> <td data-bbox="1234 300 1883 411">la diffusion de l'observation est permise à cette localisation</td> </tr> </table> <p data-bbox="1144 432 2040 504">Si aucune information n'est renseignée, la diffusion sera permise par défaut.</p>	1	la diffusion de l'observation est permise à cette localisation		
1	la diffusion de l'observation est permise à cette localisation								
diffTotale	Indique si l'information est diffusable ou non, et de quelle façon elle pourra être intégrée au sein du SINP. Cet attribut n'est utilisable que dans le cadre d'une donnée d'origine privée. Dans le cas d'une donnée d'origine publique, ce seront les modalités de diffusion de la plateforme nationale qui s'appliqueront.	T	0..1	OC	<p data-bbox="1144 544 2074 616">Dans le cas d'une donnée d'origine privée (dSPublique indiquant qu'elle est privée) : cet attribut DOIT être renseigné par les valeurs du tableau.</p> <table border="1" data-bbox="1144 687 1883 874"> <tr> <td data-bbox="1144 687 1234 799">0</td> <td data-bbox="1234 687 1883 799">l'observation n'est pas diffusable sur le site de l'INPN</td> </tr> <tr> <td data-bbox="1144 799 1234 874">1</td> <td data-bbox="1234 799 1883 874">la diffusion de l'observation est permise</td> </tr> </table> <p data-bbox="1144 951 2063 1102">Dans le cas où cet attribut prendrait la valeur « 0 », il prendrait alors le pas sur les autres attributs de diffusion : il n'y aurait aucune diffusion, et ce même si diffMaille était renseigné à « 1 ». S'il prenait la valeur « 0 », cela ne préjugerait pas des autres valeurs.</p> <p data-bbox="1144 1142 2040 1214">Si aucune information n'est renseignée, la diffusion sera permise par défaut.</p>	0	l'observation n'est pas diffusable sur le site de l'INPN	1	la diffusion de l'observation est permise
0	l'observation n'est pas diffusable sur le site de l'INPN								
1	la diffusion de l'observation est permise								
floutage	Indique si la donnée a été dégradée ou non avant transmission à l'INPN. Une donnée ne pourra être floutée	T	1	O					

Attribut	Définition	F	C	R	Règle et vocabulaire contrôlé		
					Vocabulaire contrôlé : terme et définition		
	que si elle est d'origine privée, comme l'indique le protocole du système d'information natures et paysages.				Code	Libellé court	Libellé Long
					1	Donnée floutée	La donnée a été floutée, dégradée. L'observation est localisée à un niveau plus fin chez le producteur
					0	Donnée non floutée	La donnée n'a pas été dégradée. L'observation n'est pas localisée plus finement chez le producteur
					NSP	Ne Sait Pas	L'information sur le floutage n'est pas connue
identObs	Nom et prénom de la ou les personnes ayant réalisées l'observation	LT	1..N	0	<p>Règle d'écriture : NOM Prénom</p> <p>Si plusieurs personnes ont fait l'observation : concaténer les différentes identités et les séparer par des virgules « , ».</p> <p>Exemples :</p> <p>- NOM1 Prénom1, NOM2 Prénom2</p> <p>Si l'observateur requiert l'anonymat, noter « ANONYME », s'il est inconnu « INCONNU ».</p> <p>- Dans le cas d'une personne connue et d'un anonyme : noter « NOM1 Prénom1, ANONYME ».</p>		

Attribut	Définition	F	C	R	Règle et vocabulaire contrôlé Vocabulaire contrôlé : terme et définition
					- Dans le cas d'une personne anonyme et d'une personne inconnue : noter « ANONYME, INCONNU ».
orgObs	Nom de l'organisme ou des organismes du ou des observateurs dans le cadre du/desquels ils ont réalisé l'observation	LT	1..N	O	<p>Si l'observation n'a pas été faite dans le cadre d'un organisme, noter « INDEPENDANT ». Si l'organisme n'est pas connu, noter « INCONNU ».</p> <p>De façon à pouvoir faire correspondre un organisme donné à une personne donnée, si plusieurs identités sont déclarées, il devra au minimum être déclaré autant d'organismes que de personnes. Si nécessaire, pour permettre cette correspondance, répéter un nom d'organisme.</p> <p>Dans le cas d'une personne qui appartiendrait à plusieurs organismes simultanément, choisir au titre duquel il intervient. Si plusieurs organismes doivent être mis, les séparer par une virgule : « , ».</p> <p>Exemple avec 2 personnes, Lucie Aubrac (appartenant à l'association « Oiseaux rares ») et Marc Mourieix (appartenant à l'association « SEPOL ») :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- identObs est rempli ainsi : AUBRAC Lucie, MOURIEIX Marc</li> <li>- orgObs est rempli ainsi : Oiseaux rares, SEPOL</li> </ul>
detminer	Nom, prénom de la ou des personnes ayant réalisé la détermination taxonomique de l'observation	LT	0..N	R	<p>Règle d'écriture : NOM Prénom</p> <p>Si l'identité de l'individu n'est pas transmise, noter « INCONNU » en lieu et place du nom et du prénom : INCONNU</p>

Attribut	Définition	F	C	R	Règle et vocabulaire contrôlé Vocabulaire contrôlé : terme et définition
					<p>Si plusieurs personnes ont fait la détermination, concaténer les différents noms séparés par des virgules: NOM1 Prénom1, NOM2 Prénom2</p> <p>Si la personne responsable de la détermination n'est pas affiliée à un organisme, noter « INDEPENDANT » en lieu et place de l'organisme. Si l'organisme n'est pas connu, noter « INCONNU ».</p>
orgDeterm	Nom de l'organisme ou des organismes du ou des observateurs dans le cadre du/desquels ils ont réalisé l'observation	LT	0..N	OC	<p>Si un déterminateur est renseigné, l'organisme d'appartenance de cette personne DOIT être renseigné.</p> <p>De façon à pouvoir faire correspondre un organisme donné à une personne donnée, si plusieurs identités sont déclarées, il devra au minimum être déclaré autant d'organismes que de personnes, et ce même si l'on doit répéter un nom d'organisme.</p> <p>Dans le cas d'une personne qui appartiendrait à plusieurs organismes simultanément, les séparer par un « / ». Si plusieurs organismes doivent être mis, les séparer par une virgule : « , ».</p> <p>Exemple avec Benoît Calayet (appartenant à l'association « Oiseaux rares ») et Delphine Laillac (appartenant à la même association) ayant tous deux participé à la même détermination :</p>

Attribut	Définition	F	C	R	Règle et vocabulaire contrôlé Vocabulaire contrôlé : terme et définition									
					- detminer est rempli ainsi : CALAYET Benoît, LAILLAC Delphine - orgDeterm est rempli ainsi : Oiseaux rares, Oiseaux rares									
nivValid	Niveau de validité évalué par le producteur suite à une validation formelle de la donnée.	T	0..1	R	Suggestion de valeurs possibles (utiliser le code autant que possible, si vous utilisez votre propre liste, alors, indiquer le libellé de votre niveau de validation. Veuillez alors à nous transmettre la définition des libellés utilisés dans un fichier fourni en même temps que les données.) : <table border="1" data-bbox="1144 639 2078 1350"> <thead> <tr> <th data-bbox="1144 639 1229 751">Code</th> <th data-bbox="1229 639 1379 751">Libellés</th> <th data-bbox="1379 639 2078 751">Définition</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td data-bbox="1144 751 1229 1098">1</td> <td data-bbox="1229 751 1379 1098">Certain - très probable</td> <td data-bbox="1379 751 2078 1098">La donnée présente un haut niveau de vraisemblance. Il n'y a pas de doute notable et significatif quant à l'exactitude de l'observation ou de la détermination du taxon. La validation a été réalisée notamment en présence d'une preuve de l'observation qui confirme la détermination du producteur ou après vérification auprès de ce dernier.</td> </tr> <tr> <td data-bbox="1144 1098 1229 1350">2</td> <td data-bbox="1229 1098 1379 1350">Probable</td> <td data-bbox="1379 1098 2078 1350">La donnée présente un bon niveau de fiabilité. Elle est vraisemblable et crédible. Il n'y a, a priori, aucune raison de douter de l'exactitude de la donnée mais il n'y a pas d'éléments complémentaires suffisants disponibles ou évalués (notamment la présence d'une preuve ou la</td> </tr> </tbody> </table>	Code	Libellés	Définition	1	Certain - très probable	La donnée présente un haut niveau de vraisemblance. Il n'y a pas de doute notable et significatif quant à l'exactitude de l'observation ou de la détermination du taxon. La validation a été réalisée notamment en présence d'une preuve de l'observation qui confirme la détermination du producteur ou après vérification auprès de ce dernier.	2	Probable	La donnée présente un bon niveau de fiabilité. Elle est vraisemblable et crédible. Il n'y a, a priori, aucune raison de douter de l'exactitude de la donnée mais il n'y a pas d'éléments complémentaires suffisants disponibles ou évalués (notamment la présence d'une preuve ou la
Code	Libellés	Définition												
1	Certain - très probable	La donnée présente un haut niveau de vraisemblance. Il n'y a pas de doute notable et significatif quant à l'exactitude de l'observation ou de la détermination du taxon. La validation a été réalisée notamment en présence d'une preuve de l'observation qui confirme la détermination du producteur ou après vérification auprès de ce dernier.												
2	Probable	La donnée présente un bon niveau de fiabilité. Elle est vraisemblable et crédible. Il n'y a, a priori, aucune raison de douter de l'exactitude de la donnée mais il n'y a pas d'éléments complémentaires suffisants disponibles ou évalués (notamment la présence d'une preuve ou la												

Attribut	Définition	F	C	R	Règle et vocabulaire contrôlé		
							Vocabulaire contrôlé : terme et définition
							possibilité de revenir à la donnée source) permettant d'attribuer un plus haut niveau de certitude.
					3	Douteux	La donnée est peu vraisemblable ou surprenante mais ne dispose pas d'éléments suffisants pour attester d'une erreur manifeste. La donnée est considérée comme douteuse.
					4	Invalide	La donnée a été infirmée (erreur manifeste/avérée) ou présente un trop bas niveau de fiabilité. Elle est considérée comme trop improbable (aberrante notamment au regard de l'aire de répartition connue, des paramètres biotiques et abiotiques de la niche écologique du taxon, la preuve révèle une erreur de détermination). Elle est considérée comme invalide.
					5	Non réalisable	La donnée a été soumise à l'opération de validation mais l'opérateur (humain ou machine) n'a pas pu statuer sur le niveau de fiabilité. Notamment: -Etat des connaissances du taxon insuffisantes (par l'opérateur ou en général) -Informations insuffisantes sur l'observation

Attribut	Définition	F	C	R	Règle et vocabulaire contrôlé		
					Vocabulaire contrôlé : terme et définition		
					6	Non évalué	Valeur par défaut. Niveau initial ou temporaire. La donnée n'a pas été soumise à l'opération de validation ou l'opération n'est pas encore terminée (validation en cours). Elle n'est donc pas évaluée à un temps précis défini par la date de validation.
datValid	Date à laquelle le processus formel de validation scientifique a été finalisé, et suite à laquelle on a affecté un niveau de validité.	D	0..1	R	DD/MM/YYYY Exemple : 15/11/2013		
validateur	Nom, prénom de la personne ayant réalisé la validation scientifique de l'observation chez le producteur ou organisme mandaté par lui.	T	0..1	R	Si un niveau de validité est rempli, l'identité du validateur doit autant que possible être remplie.  Règle d'écriture : NOM Prénom		
orgValid	Nom de l'organisme ou des organismes du validateur	T	0..1	R	Si un niveau de validité est rempli, l'organisme du validateur doit autant que possible être rempli.  Dans le cas d'une personne qui appartiendrait à plusieurs organismes simultanément, les séparer par un « / ».  Exemple : IRSTEA/CNRS		

Attribut	Définition	F	C	R	Règle et vocabulaire contrôlé Vocabulaire contrôlé : terme et définition
protValid	Protocole de validation utilisé : Adresse web à laquelle on pourra le trouver, ou référence bibliographique.	T	0..1	R	Si un niveau de validité est rempli, le renseignement du protocole de validation est fortement recommandé
orgStd	Nom(s) du/des organisme(s) qui ont participé à la standardisation de la Donnée au format standard (codage, formatage, recherche des données obligatoires)	LT	1	F	Si plusieurs Organismes, concaténer et les séparer par des virgules « , ».  Exemple : IRSTEA, MNHN

## 4.2 Couches SIG (St\_SIG)

Si aucune information géographique autre n'est fournie (maille, commune, masse d'eau, espace naturel, coordonnées x/y), cette couche est obligatoire. Il est possible, si l'on a déjà la couche SIG, de fournir les communes et mailles des observations dans les fichiers dédiés à cela.

Un type de géométrie par couche uniquement : une couche pour les points, une pour les lignes et/ou polygones, et une pour les polygones ou multipolygones.

Attribut	Définition	F	C	R	Règle et vocabulaire contrôlé
cleObjet	Attribut technique servant de clé primaire aux objets géographiques . Il sert à	T	1	0	La clé objet doit toujours être unique.  Si plusieurs couches sont échangées (une pour des points une pour des

	faire le lien entre l'objet géographique et le fichier principal				polygones par exemple) alors il faut aussi que la CleObjet soit unique dans l'envoi. Par exemple, si « 1 » est utilisé comme CleObjet dans la couche point alors il ne faut pas qu'il soit utilisé dans la couche polygone.
objCompos	Objet reconstitué à partir d'autres informations	L	1	0	Exemple : un élément « observé à la limite entre 3 communes » est rattaché sur 3 communes, et géolocalisé sur un objet composite reconstitué qui prend en compte le territoire géographique de l'ensemble des 3 communes. On inscrira alors « true ». Dans tous les cas où l'objet n'est pas reconstitué, on inscrira « false » (par défaut).

### 4.3 Fichier Commune

Si l'observation est localisée sur une ou plusieurs communes, alors le fichier St\_Commune doit être fourni. Si elle ne l'est pas, il n'est pas nécessaire de créer une ligne dans le fichier St\_Commune.

Une observation peut être localisée sur plusieurs communes : on inscrira alors autant de lignes que de communes pour une clé d'observation donnée.

Attribut	Définition	F	C	R	Règle et vocabulaire contrôlé
cleObs	Attribut technique servant de clé primaire à l'observation. Cet attribut	T	1	0	

	permet de faire le lien avec le fichier St_Principal										
cdCommune	Code de la/les commune(s) où a été effectuée l'observation suivant le référentiel INSEE en vigueur.	T	1	0	Référentiel des communes de l'INSEE Lien : <a href="http://insee.fr/fr/methodes/nomenclatures/cog/1_commune_par_champ">http://insee.fr/fr/methodes/nomenclatures/cog/1_commune_par_champ</a> .						
nomCommune	Nom de la commune. Libellé de la/les commune(s) où a été effectuée l'observation suivant le référentiel INSEE	T	1	0							
anRef	Année du référentiel INSEE utilisé.	T	1	0							
typInfGeo	Type de l'information géographique : indique si l'observation est référencée précisément sur l'objet, ou s'il s'agit d'un rattachement à l'objet.	NE	1	0	Un seul type d'objet peut porter le code 1 : soit la commune, soit la maille, soit l'espace naturel, mais une maille et une commune ne peuvent porter le code 1 simultanément. Si un objet géographique a été fourni dans le fichier shape mif/mid, ou si des coordonnées x, y ont été remplies, le code ne peut pas prendre la valeur 1 : en effet, le point x y ou l'objet géographique du fichier shape mif/mid font référence. <table border="1" data-bbox="1086 1220 1998 1362"> <thead> <tr> <th>Code</th> <th>Libellé</th> <th>Définition</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1</td> <td>Géoréférenceme</td> <td>Géoréférencement de l'objet géographique.</td> </tr> </tbody> </table>	Code	Libellé	Définition	1	Géoréférenceme	Géoréférencement de l'objet géographique.
Code	Libellé	Définition									
1	Géoréférenceme	Géoréférencement de l'objet géographique.									

					nt	L'objet géographique est celui sur lequel on a effectué l'observation.
				2	Rattachement	Rattachement à l'objet géographique : l'objet géographique n'est pas la géoréférence d'origine, ou a été déduit d'informations autres.

#### 4.4 Fichier Maille

Si l'observation est localisée sur une ou plusieurs mailles, alors le fichier St\_Maille doit être fourni.

Il est demandé de ne renseigner que la maille 10 km dans ce fichier.

Une observation peut être localisée sur plusieurs mailles : on inscrira alors autant de lignes que de mailles pour une clé d'observation donnée.

Attribut	Définition	F	C	R	Règle et vocabulaire contrôlé
cleObs	Attribut technique servant de clé primaire à l'observation. Cet attribut permet de faire le lien avec le fichier St_Principal	T	1	O	
cdMaille	Cellule de la grille de référence nationale 10kmx10km dans laquelle se situe l'observation	T	1	O	Référentiel « Grille nationale » Lien : <a href="http://inpn.mnhn.fr/telechargement/cartes-et-information-geographique/ref">http://inpn.mnhn.fr/telechargement/cartes-et-information-geographique/ref</a> , champ « CD_SIG ».  Exemple pour la Guadeloupe : - cdMaille : « 10kmUTM20W560N1700 »

<b>typInfGeo</b>	Type de l'information géographique : indique si l'observation est référencée précisément sur l'objet, ou s'il s'agit d'un rattachement à l'objet	NE	1	0	<p>Un seul type d'objet peut porter le code 1 : soit la commune, soit la maille, soit l'espace naturel, mais une maille et une commune ne peuvent porter le code 1 simultanément. Si un objet géographique a été fourni dans le fichier shape mif/mid, ou si des coordonnées x, y ont été remplies, le code ne peut pas prendre la valeur 1 : en effet, le point x y ou l'objet géographique du fichier shape mif/mid font référence.</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="text-align: center;">Code</th> <th style="text-align: center;">Libellé</th> <th style="text-align: center;">Définition</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td style="text-align: center;">1</td> <td>Géoréférencement</td> <td>Géoréférencement de l'objet géographique. L'objet géographique est celui sur lequel on a effectué l'observation.</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">2</td> <td>Rattachement</td> <td>Rattachement à l'objet géographique : l'objet géographique n'est pas la géoréférence d'origine, ou a été déduit d'informations autres.</td> </tr> </tbody> </table>	Code	Libellé	Définition	1	Géoréférencement	Géoréférencement de l'objet géographique. L'objet géographique est celui sur lequel on a effectué l'observation.	2	Rattachement	Rattachement à l'objet géographique : l'objet géographique n'est pas la géoréférence d'origine, ou a été déduit d'informations autres.
Code	Libellé	Définition												
1	Géoréférencement	Géoréférencement de l'objet géographique. L'objet géographique est celui sur lequel on a effectué l'observation.												
2	Rattachement	Rattachement à l'objet géographique : l'objet géographique n'est pas la géoréférence d'origine, ou a été déduit d'informations autres.												

## 4.5 Fichier Département

Si l'observation est localisée sur une ou plusieurs départements, alors le fichier St\_Departement doit être fourni.

Une observation peut être localisée sur plusieurs départements : on inscrira alors autant de lignes que de départements pour un code observation donné.

Attribut	Définition	F	C	R	Règle et vocabulaire contrôlé						
cleObs	Attribut technique servant de clé primaire à l'observation. Cet attribut permet de faire le lien avec le fichier St_Principal	T	1	O							
cdDept	Code du(des) département(s) où a été effectuée l'observation suivant le référentiel INSEE	T	1	O	Référentiel des départements de l'INSEE Lien : <a href="http://insee.fr/fr/methodes/nomenclatures/cog/">http://insee.fr/fr/methodes/nomenclatures/cog/</a>						
anneeRef	Année du référentiel INSEE utilisé.	T	1	O							
typInfGeo	Type de l'information géographique : indique si l'observation est référencée précisément sur l'objet, ou s'il s'agit d'un rattachement à l'objet. Une définition un peu plus précise est présente dans le chapitre 1.2	NE	1	O	Un seul type d'objet peut porter le code 1 : soit la commune, soit la maille, soit l'espace naturel, mais une maille et une commune ne peuvent porter le code 1 simultanément. Si un objet géographique a été fourni dans le fichier shape mif/mid, ou si des coordonnées x, y ont été remplies, le code ne peut pas prendre la valeur 1 : en effet, le point x y ou l'objet géographique du fichier shape mif/mid font référence.  <table border="1" data-bbox="1086 1300 1998 1369"> <thead> <tr> <th>Code</th> <th>Libellé</th> <th>Définition</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td> </td> <td> </td> <td> </td> </tr> </tbody> </table>	Code	Libellé	Définition			
Code	Libellé	Définition									

					1 Géoréférencement	Géoréférencement de l'objet géographique. L'objet géographique est celui sur lequel on a effectué l'observation.
					2 Rattachement	Rattachement à l'objet géographique : l'objet géographique n'est pas la géoréférence d'origine, ou a été déduit d'informations autres.

#### 4.6 Fichier EN

Si l'observation est localisée sur un ou plusieurs espaces naturels, alors il est recommandé que le fichier St\_EN soit fourni. Si elle est localisée sur plusieurs espaces naturels, on remplit plusieurs lignes avec la même valeur de cleObs.

Attribut	Définition	F	C	R	Règle et vocabulaire contrôlé
cleObs	Attribut technique servant de clé primaire à l'observation. Cet attribut permet de faire le lien avec le fichier St_Principal	T	1	O	
typeEN	Indique le type d'espace naturel ou de zonage	T	1	O	Si CodeEN est renseigné alors TypeEN doit être renseigné. On renseignera l'attribut avec le code présent dans le tableau ci-dessous.

Attribut	Définition	F	C	R	Règle et vocabulaire contrôlé																																							
					<table border="1"> <thead> <tr> <th data-bbox="1164 316 1328 379">Code</th> <th data-bbox="1328 316 1491 379">Libellé</th> <th data-bbox="1491 316 2080 379">Définition</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td data-bbox="1164 379 1328 451">AAPN</td> <td data-bbox="1328 379 1491 451">AAPN</td> <td data-bbox="1491 379 2080 451">Aire d'adhésion de parc national</td> </tr> <tr> <td data-bbox="1164 451 1328 523">ANTAR</td> <td data-bbox="1328 451 1491 523">ANTAR</td> <td data-bbox="1491 451 2080 523">Zone protégée du Traité de l'Antarctique</td> </tr> <tr> <td data-bbox="1164 523 1328 595">APB</td> <td data-bbox="1328 523 1491 595">APB</td> <td data-bbox="1491 523 2080 595">Arrêté de protection de biotope</td> </tr> <tr> <td data-bbox="1164 595 1328 667">APIA</td> <td data-bbox="1328 595 1491 667">APIA</td> <td data-bbox="1491 595 2080 667">Zone protégée de la convention d'Apia</td> </tr> <tr> <td data-bbox="1164 667 1328 786">ASPIM</td> <td data-bbox="1328 667 1491 786">ASPIM</td> <td data-bbox="1491 667 2080 786">Aire spécialement protégée d'importance méditerranéenne</td> </tr> <tr> <td data-bbox="1164 786 1328 898">BPM</td> <td data-bbox="1328 786 1491 898">BPM</td> <td data-bbox="1491 786 2080 898">Bien inscrit sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO</td> </tr> <tr> <td data-bbox="1164 898 1328 1010">CARTH</td> <td data-bbox="1328 898 1491 1010">CARTH</td> <td data-bbox="1491 898 2080 1010">Zone protégée de la convention de Carthage</td> </tr> <tr> <td data-bbox="1164 1010 1328 1082">CNP</td> <td data-bbox="1328 1010 1491 1082">CNP</td> <td data-bbox="1491 1010 2080 1082">Coeur de parc national</td> </tr> <tr> <td data-bbox="1164 1082 1328 1153">ENS</td> <td data-bbox="1328 1082 1491 1153">ENS</td> <td data-bbox="1491 1082 2080 1153">Espace naturel sensible</td> </tr> <tr> <td data-bbox="1164 1153 1328 1225">MAB</td> <td data-bbox="1328 1153 1491 1225">MAB</td> <td data-bbox="1491 1153 2080 1225">Réserve de biosphère (Man and Biosphère)</td> </tr> <tr> <td data-bbox="1164 1225 1328 1297">N2000</td> <td data-bbox="1328 1225 1491 1297">N2000</td> <td data-bbox="1491 1225 2080 1297">Natura 2000</td> </tr> <tr> <td data-bbox="1164 1297 1328 1369">NAIRO</td> <td data-bbox="1328 1297 1491 1369">NAIRO</td> <td data-bbox="1491 1297 2080 1369">Zone spécialement protégée de la</td> </tr> </tbody> </table>	Code	Libellé	Définition	AAPN	AAPN	Aire d'adhésion de parc national	ANTAR	ANTAR	Zone protégée du Traité de l'Antarctique	APB	APB	Arrêté de protection de biotope	APIA	APIA	Zone protégée de la convention d'Apia	ASPIM	ASPIM	Aire spécialement protégée d'importance méditerranéenne	BPM	BPM	Bien inscrit sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO	CARTH	CARTH	Zone protégée de la convention de Carthage	CNP	CNP	Coeur de parc national	ENS	ENS	Espace naturel sensible	MAB	MAB	Réserve de biosphère (Man and Biosphère)	N2000	N2000	Natura 2000	NAIRO	NAIRO	Zone spécialement protégée de la
					Code	Libellé	Définition																																					
					AAPN	AAPN	Aire d'adhésion de parc national																																					
					ANTAR	ANTAR	Zone protégée du Traité de l'Antarctique																																					
					APB	APB	Arrêté de protection de biotope																																					
					APIA	APIA	Zone protégée de la convention d'Apia																																					
					ASPIM	ASPIM	Aire spécialement protégée d'importance méditerranéenne																																					
					BPM	BPM	Bien inscrit sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO																																					
					CARTH	CARTH	Zone protégée de la convention de Carthage																																					
					CNP	CNP	Coeur de parc national																																					
					ENS	ENS	Espace naturel sensible																																					
					MAB	MAB	Réserve de biosphère (Man and Biosphère)																																					
					N2000	N2000	Natura 2000																																					
NAIRO	NAIRO	Zone spécialement protégée de la																																										

Attribut	Définition	F	C	R	Règle et vocabulaire contrôlé		
							convention de Nairobi
					OSPAR	OSPAR	Zone marine protégée de la convention OSPAR
					PNM	PNM	Parc naturel marin
					PNR	PNR	Parc naturel régional
					PRN	PRN	Périmètre de protection de réserve naturelle
					RAMSAR	RAMSAR	Site Ramsar : Zone humide d'importance internationale
					RBD	RBD	Réserve biologique
					RBI	RBI	Réserve biologique intégrale
					RCFS	RCFS	Réserve de chasse et de faune sauvage
					RIPN	RIPN	Réserve intégrale de parc national
					RNC	RNC	Réserve naturelle de Corse
					RNCFS	RNCFS	Réserve nationale de chasse et faune sauvage
RNN	RNN	Réserve naturelle nationale					

Attribut	Définition	F	C	R	Règle et vocabulaire contrôlé		
					RNR	RNR	Réserve naturelle régionale
					SCEN	SCEN	Site de Conservatoire d'espaces naturels
					SCL	SCL	Site du Conservatoire du littoral
					ZHAE	ZHAE	Zone humide acquise par une Agence de l'eau
					ZNIEFF	ZNIEFF	Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique (type non précisé)
codeEN	Code de l'espace naturel sur lequel a été faite l'observation.	T	1	0	Codes des référentiels des espaces naturels protégés, Znieff, Natura2000 Lien : <a href="http://inpn.mnhn.fr/telechargement/cartes-et-information-geographique/">http://inpn.mnhn.fr/telechargement/cartes-et-information-geographique/</a>		
typInfGeo	Type de l'information géographique : indique si l'observation est référencée précisément sur l'objet, ou s'il s'agit d'un rattachement à l'objet	NE	1	0	Un seul type d'objet peut porter le code 1 : soit la commune, soit la maille, soit l'espace naturel, mais une maille et une commune ne peuvent porter le code 1 simultanément. On renseignera l'attribut avec un code du tableau suivant :		
					<b>Code</b>	<b>Libellé</b>	<b>Définition</b>

Attribut	Définition	F	C	R	Règle et vocabulaire contrôlé	
					1 Géoréférencement	Géoréférencement de l'objet géographique. L'objet géographique est celui sur lequel on a effectué l'observation.
					2 Rattachement	Rattachement à l'objet géographique : l'objet géographique n'est pas la géoréférence d'origine, ou a été déduit d'informations autres.

#### 4.7 Fichier ME

Si l'observation est localisée sur une ou plusieurs masses d'eau, il est recommandé que le fichier St\_ME soit fourni.

Attribut	Définition	F	C	R	Règle et vocabulaire contrôlé
cleObs	Attribut technique servant de clé primaire à l'observation. Cet attribut permet de faire le lien avec le fichier St_Principal	T	1	O	
codeME	Code de la ou les masse(s) d'eau à la (aux)quelle(s) l'observation a été rattachée	T	1	O	Référentiel des masses d'eau diffusées par le Sandre du Système d'Information sur l'Eau Lien : <a href="http://www.sandre.eaufrance.fr/Rechercher-un-jeu-de-donnees">http://www.sandre.eaufrance.fr/Rechercher-un-jeu-de-donnees</a> jeu de données sur les masses d'eau littorales et superficielles,

					métropole et DOMs												
versionME	Version du référentiel masses d'eaux utilisé. On utilisera autant que possible la version la plus récente disponible.	T	1	O	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Code</th> <th>Libellé</th> <th>Définition</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1</td> <td>1</td> <td>Version issue du rapportage 2010 pour l'Europe</td> </tr> <tr> <td>2</td> <td>2</td> <td>Version intermédiaire de 2013 (interne)</td> </tr> <tr> <td>3</td> <td>3</td> <td>Version issue du rapportage 2016 pour l'Europe</td> </tr> </tbody> </table>	Code	Libellé	Définition	1	1	Version issue du rapportage 2010 pour l'Europe	2	2	Version intermédiaire de 2013 (interne)	3	3	Version issue du rapportage 2016 pour l'Europe
Code	Libellé	Définition															
1	1	Version issue du rapportage 2010 pour l'Europe															
2	2	Version intermédiaire de 2013 (interne)															
3	3	Version issue du rapportage 2016 pour l'Europe															
dateME	Date à laquelle le référentiel a été consulté sur le site du SANDRE, ou date à laquelle on a consulté le site du SANDRE pour affecter le code masse d'eau	D	1	R	<p>La date est au format AAAA-MM-DD : 2015-12-08 pour le 8 décembre 2015 par exemple.</p> <p>Si elle n'est pas répertoriée, on considèrera par défaut la date de fin d'année de la version utilisée (exemple : 2010-12-31 pour la version 2010...)</p>												
typInfGeo	Type de l'information géographique : indique si l'observation est référencée précisément sur l'objet, ou s'il s'agit d'un rattachement à l'objet	T	1	O	<p>Un seul type d'objet peut porter le code 1 : soit la commune, soit la maille, soit l'espace naturel, mais une maille et une commune ne peuvent porter le code 1 simultanément.</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Code</th> <th>Libellé</th> <th>Définition</th> </tr> </thead> <tbody> </tbody> </table>	Code	Libellé	Définition									
Code	Libellé	Définition															

					1 Géoréférencement	Géoréférencement de l'objet géographique. L'objet géographique est celui sur lequel on a effectué l'observation.
					2 Rattachement	Rattachement à l'objet géographique : l'objet géographique n'est pas la géoréférence d'origine, ou a été déduit d'informations autres.

#### 4.8 Fichier Habitat

Si l'observation est localisée sur un ou plusieurs habitats, alors il est recommandé que le fichier St\_Habitat soit fourni. Une observation peut être située sur plusieurs habitats : on écrira alors autant de lignes que d'habitats.

Attribut	Définition	F	C	R	Règle et vocabulaire contrôlé
cleObs	Attribut technique servant de clé primaire à l'observation. Cet attribut permet de faire le lien avec le fichier St_Principal	T	1	O	
vHabRef	Version du référentiel HABREF utilisé pour remplir l'information de code	T	1	OC	Exemple : 2.0 Cet attribut DOIT être rempli si cdHabRef est rempli.
cdHabRef	Code de l'habitat (dans HABREF) où le taxon de	T	0..1	R	Référentiel téléchargeable ici :

	l'observation a été identifié.				<a href="https://inpn.mnhn.fr/telechargement/referentiels/habitats">https://inpn.mnhn.fr/telechargement/referentiels/habitats</a>  Privilégier le remplissage de cet attribut au détriment de l'attribut cdHab ci-dessous.
cdHabitat	Code de l'habitat où le taxon de l'observation a été identifié dans la typologie associée.	T	0..1	R	
cdTypo	Le code cdTypo correspond à la typologie (du référentiel HABREF) utilisée pour identifier l'habitat de l'observation.	T	0..1	OC	Obligatoire si cdHabitat est rempli. La liste est valable au moment de la rédaction de ce document, mais susceptible d'évoluer. Il est recommandé de se reporter au référentiel HABREF, et de prendre les valeurs de la table « TYPOREF ». Référentiel téléchargeable ici : <a href="https://inpn.mnhn.fr/telechargement/referentiels/habitats">https://inpn.mnhn.fr/telechargement/referentiels/habitats</a>

Cod e	Libellé	Définition
6	BARC	Convention de Barcelone.
32	BBMEDFR	Biocénoses benthiques de Méditerranée
3	BRYOSOCIO	Synopsis bryosociologique.
4	CH	Cahier d'habitat.
22	CORINEBIOTOPES	CORINE Biotopes.
7	EUNIS	EUNIS Habitats.

					5	GMRC	Géomorphologie des récifs coralliens.	
					46	HABITATS_MARINS_ATLANTIQU UE	Typologie des habitats marins benthiques de la Manche, de la Mer du Nord et de l'Atlantique.	
					26	HABITATS_MARINS_DOM	Typologie des habitats marins benthiques des DOM.	
					8	HIC	Liste hiérarchisée et descriptifs des habitats d'intérêt communautaire de la directive "Habitats".	
					45	OSPAR	Convention OSPAR.	
					35	PALSPM	Habitats de St Pierre et Miquelon.	
					17	PHYTO_CH	Unités phytosociologiques des cahiers d'habitats.	
					18	PVF1	Prodrome des végétations de France.	
					28	PVF2	Prodrome des végétations de France.	
					1	SYNSYSTEME_EUROPEEN	Classification phytosociologique européenne.	
					71	HABITATS_GUYANE	Classification des habitats de la Guyane française	
					70	HABITATS_ANTILLES	Classification des habitats des Antilles françaises	
					72	HABITATS_REUNION	Classification des milieux naturels et des habitats de La Réunion	

## 4.9 Regroupements

Selon certains protocoles, il est nécessaire de regrouper des observations entre elles pour une cohérence scientifique : opération de prélèvement, sortie nocturne, relevé de végétation... Si des informations de regroupement sont renseignées alors il est nécessaire que le fichier St\_Regrp soit fourni.

Attribut	Définition	F	C	R	Règle et vocabulaire contrôlé						
cleGrp	Attribut technique servant de clé primaire au regroupement. Cet attribut permet de faire le lien entre les observations du fichier St_Principal	T	1	O	Cela pourrait être, par exemple, un numéro autoincrémenté.						
permIdGrp	Identifiant permanent du regroupement	T	0..1	R	<p>Cet identifiant est attribué par la plateforme thématique ou régionale. Si la donnée n'a jamais été remontée à une plateforme du SINP (régionale, ou thématique), alors le champ est vide.</p> <p>Si préalablement la donnée a été déjà échangée à une plateforme du SINP (régionale, ou thématique) alors celle-ci a du transmettre l'identifiant permanent. Le champ doit être renseigné.</p> <p>Pour information le format est le suivant (le préfixe « occtax » prévu dans la note « Identifiant permanent de la DEE » présent sur <a href="#">le site de l'INPN</a> est remplacé ici par « occtax_grp » pour permettre une discrimination rapide entre identifiants d'observation et de regroupement) :</p> <p>http://nomplateformethematiqueoccurrenceetaxon/occtax_grp/a0eebc99-9c0b-4ef8-bb6d-6bb9bd380a11</p>						
typGrp	Indique quel est le type du regroupement	T	1	O	<p>Indique de quel type est le regroupement</p> <table border="1" data-bbox="1160 1257 2049 1366"> <thead> <tr> <th>Code</th> <th>Libellé court</th> <th>Libellé Long</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td> </td> <td> </td> <td> </td> </tr> </tbody> </table>	Code	Libellé court	Libellé Long			
Code	Libellé court	Libellé Long									

					AUT R	La valeur n'est pas contenue dans la présente liste. Elle doit être complétée par d'autres informations.	
					CAM P	Campagne de prélèvement	
					INVS TA	Inventaire stationnel	
					LIEN	<p>Lien : Indique un lien fort entre 2 observations.</p> <p>Exemples :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- une des occurrences est portée par l'autre (des oeufs portés par un crapaud)</li> <li>- il y a une relation entre les deux occurrences (symbiose, plante-hôte, parasitisme, support...)</li> </ul>	
					NSP	Ne sait pas : l'information n'est pas connue.	
					OBS	Observations	
					OP	Opération de prélèvement	
					PASS	Passage	

					POIN T	Point de prélèvement ou point d'observation.		
					REL	Relevé (qu'il soit phytosociologique, d'observation, ou autre...)		
					STRA T	Strate		
methGrp	Description de la méthode ayant présidé au regroupement, de façon aussi succincte que possible	LT	1	O	Exemples : Observations matinales, par strate.			
cleGrpPer	Clé du regroupement parent s'il y a lieu (= cleGrp du regroupement parent).	T	0..1	F	Si un regroupement est au sein d'un autre regroupement, c'est ici qu'on l'indique : si on regroupe des observations d'une opération de prélèvement, et que plusieurs opérations de prélèvement ont été faites à un même point de prélèvement, on pourra créer un regroupement pour le point.			

#### 4.10 Descripteurs d'observation

Si des informations complémentaires sont renseignées alors il est recommandé que le fichier St\_Descr soit fourni.

Les descripteurs d'observation sont des éléments (optionnels) permettant de décrire plus précisément un élément d'une observation donnée. Si par exemple l'observation indique que l'on a dénombré 5 individus, il est possible de décrire chacun de ces individus en utilisant pour chacun d'entre eux une ligne dédiée. Ces 5 lignes porteront alors le même code cleObs.

Attribut	Définition	F	C	R	Règle et vocabulaire contrôlé																		
cleObs	Attribut technique servant de clé primaire à l'observation. Cet attribut permet de faire le lien avec le fichier St_Principal	T	1	O																			
obsMeth	Indique de quelle manière on a pu constater la présence d'un sujet d'observation. C'est le code de la liste afférente qui est échangé, et pas son libellé court ou sa définition.	T	1	O	<p>Utiliser le code 21 quand l'information n'est pas connue.</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Code</th> <th>Libellé court</th> <th>Définition</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>0</td> <td>Vu</td> <td>Observation directe d'un individu vivant.</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>Entendu</td> <td>Observation acoustique d'un individu vivant.</td> </tr> <tr> <td>2</td> <td>Coquilles d'œuf</td> <td>Observation indirecte via coquilles d'œuf.</td> </tr> <tr> <td>3</td> <td>Ultrasons</td> <td>Observation acoustique indirecte d'un individu vivant avec matériel spécifique permettant de transduire des ultrasons en sons perceptibles par un humain.</td> </tr> <tr> <td>4</td> <td>Empreintes</td> <td>Observation indirecte via empreintes.</td> </tr> </tbody> </table>	Code	Libellé court	Définition	0	Vu	Observation directe d'un individu vivant.	1	Entendu	Observation acoustique d'un individu vivant.	2	Coquilles d'œuf	Observation indirecte via coquilles d'œuf.	3	Ultrasons	Observation acoustique indirecte d'un individu vivant avec matériel spécifique permettant de transduire des ultrasons en sons perceptibles par un humain.	4	Empreintes	Observation indirecte via empreintes.
Code	Libellé court	Définition																					
0	Vu	Observation directe d'un individu vivant.																					
1	Entendu	Observation acoustique d'un individu vivant.																					
2	Coquilles d'œuf	Observation indirecte via coquilles d'œuf.																					
3	Ultrasons	Observation acoustique indirecte d'un individu vivant avec matériel spécifique permettant de transduire des ultrasons en sons perceptibles par un humain.																					
4	Empreintes	Observation indirecte via empreintes.																					

Attribut	Définition	F	C	R	Règle et vocabulaire contrôlé		
					5	Exuvie	Observation indirecte : une exuvie.
					6	Fèces/Guano/Epreintes	Observation indirecte par les excréments
					7	Mues	Observation indirecte par des plumes, poils, phanères, peau, bois... issus d'une mue.
					8	Nid/Gîte	Observation indirecte par présence d'un nid ou d'un gîte non occupé au moment de l'observation.
					9	Pelote de réjection	Identifie l'espèce ayant produit la pelote de réjection.
					10	Restes dans pelote de réjection	Identifie l'espèce à laquelle appartiennent les restes retrouvés dans la pelote de réjection (os ou exosquelettes, par exemple).
					11	Poils/plumes/phanères	Observation indirecte de l'espèce par ses poils, plumes ou phanères, non nécessairement issus d'une mue.
					12	Restes de repas	Observation indirecte par le biais de restes de l'alimentation de l'individu.
					13	Spore	Identification d'un individu ou groupe d'individus d'un taxon par l'observation de spores, corpuscules unicellulaires ou

Attribut	Définition	F	C	R	Règle et vocabulaire contrôlé		
						pluricellulaires pouvant donner naissance sans fécondation à un nouvel individu. Chez les végétaux, corpuscules reproducteurs donnant des prothalles rudimentaires mâles et femelles (correspondant respectivement aux grains de pollen et au sac embryonnaire), dont les produits sont les gamètes.	
					14	Pollen	Observation indirecte d'un individu ou groupe d'individus d'un taxon par l'observation de pollen, poussière très fine produite dans les loges des anthères et dont chaque grain microscopique est un utricule ou petit sac membraneux contenant le fluide fécondant (d'apr. Bouillet 1859).
					15	Oosphère	Observation indirecte. Cellule sexuelle femelle chez les végétaux qui, après sa fécondation, devient l'oeuf.
					16	Ovule	Observation indirecte. Organe contenant le gamète femelle. Macrosporangie des spermaphytes.
					17	Fleur	Identification d'un individu ou groupe d'individus d'un taxon par l'observation de fleurs. La fleur correspond à un ensemble de feuilles modifiées, en enveloppe florale et en organe sexuel, disposées sur un réceptacle. Un

Attribut	Définition	F	C	R	Règle et vocabulaire contrôlé		
						pédoncule la relie à la tige. (ex : chaton).	
					18	Feuille	Identification d'un individu ou groupe d'individus d'un taxon par l'observation de feuilles. Organe aérien très important dans la nutrition de la plante, lieu de la photosynthèse qui aboutit à des composés organiques (sucres, protéines) formant la sève.
					19	ADN environnemental	Séquence ADN trouvée dans un prélèvement environnemental (eau ou sol).
					20	Autre	Pour tout cas qui ne rentrerait pas dans la présente liste. Le nombre d'apparitions permettra de faire évoluer la nomenclature.
					21	Inconnu	Inconnu : La méthode n'est pas mentionnée dans les documents de l'observateur (bibliographie par exemple).
					22	Mine	Galerie forée dans l'épaisseur d'une feuille, entre l'épiderme supérieur et l'épiderme inférieur par des larves
					23	Galerie/terrier	Galerie forée dans le bois, les racines ou les tiges, par des larves (Lépidoptères, Coléoptères, Diptères) ou creusée dans la terre (micro-mammifères, mammifères...).

Attribut	Définition	F	C	R	Règle et vocabulaire contrôlé		
					24	Oothèque	Membrane-coque qui protège la ponte de certains insectes et certains mollusques.
					25	Vu et entendu	Vu et entendu : l'occurrence a à la fois été vue et entendue.
ocEtatBio	Code de l'état biologique de l'organisme au moment de l'observation.	T	1	0	Utiliser le code 0 quand l'information n'est pas connue.		
					<b>Code</b>	<b>Libellé court</b>	<b>Définition</b>
					0	NSP	Inconnu (peut être utilisé pour les virus ou les végétaux fanés par exemple).
					1	Non renseigné	L'information n'a pas été renseignée.
					2	Observé vivant	L'individu a été observé vivant.
3	Trouvé mort	L'individu a été trouvé mort : Cadavre entier ou crâne par exemple. La mort est antérieure au processus d'observation.					
ocNat	Naturalité de l'occurrence, conséquence de l'influence anthropique directe qui la caractérise. Elle peut être	T	1	0	Utiliser le code 0 quand l'information n'est pas connue.		
					<b>Code</b>	<b>Libellé court</b>	<b>Définition</b>

Attribut	Définition	F	C	R	Règle et vocabulaire contrôlé		
	déterminée immédiatement par simple observation, y compris par une personne n'ayant pas de formation dans le domaine de la biologie considéré.				0	Inconnu	Inconnu : la naturalité du sujet est inconnue
					1	Sauvage	Sauvage : Qualifie un animal ou végétal à l'état sauvage, individu autochtone, se retrouvant dans son aire de répartition naturelle et dont les individus sont le résultat d'une reproduction naturelle, sans intervention humaine.
					2	Cultivé/élevé	Cultivé/élevé : Qualifie un individu d'une population allochtone introduite volontairement dans des espaces non naturels dédiés à la culture, ou à l'élevage.
					3	Planté	Planté : Qualifie un végétal d'une population allochtone introduite ponctuellement et volontairement dans un espace naturel/semi naturel.
					4	Féral	Féral : Qualifie un animal élevé retourné à l'état sauvage, individu d'une population allochtone.
					5	Subspontané	Subspontané : Qualifie un végétal d'une population allochtone, introduite volontairement, qui persiste plus ou moins longtemps dans sa station d'origine et qui a une dynamique propre peu étendue et limitée aux alentours de son implantation initiale. "Echappée des jardins".

Attribut	Définition	F	C	R	Règle et vocabulaire contrôlé		
ocSexe	Sexe du sujet de l'observation.	T	1	0	Utiliser 0 quand l'information n'est pas connue.  Exemple : 4 pour « hermaphrodite ».		
					<b>Code</b>	<b>Libellé court</b>	<b>Définition</b>
					0	Inconnu	Inconnu : Il n'y a pas d'information disponible pour cet individu.
					1	Indéterminé	Indéterminé : Le sexe de l'individu n'a pu être déterminé
					2	Femelle	Féminin : L'individu est de sexe féminin.
					3	Mâle	Masculin : L'individu est de sexe masculin.
					4	Hermaphrodite	Hermaphrodite : L'individu est hermaphrodite.
					5	Mixte	Mixte : Sert lorsque l'on décrit plusieurs individus.
6	Non renseigné	Non renseigné : l'information n'a pas été renseignée dans le document à l'origine de la donnée.					
ocStade	Stade de développement du	T	1	0	Utiliser 0 quand l'information n'est pas connue.		

Attribut	Définition	F	C	R	Règle et vocabulaire contrôlé																											
	sujet de l'observation.				<table border="1"> <thead> <tr> <th data-bbox="1162 308 1258 419">Code</th> <th data-bbox="1258 308 1431 419">Libellé court</th> <th data-bbox="1431 308 2080 419">Définition</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td data-bbox="1162 419 1258 496">0</td> <td data-bbox="1258 419 1431 496">Inconnu</td> <td data-bbox="1431 419 2080 496">Le stade de vie de l'individu n'est pas connu.</td> </tr> <tr> <td data-bbox="1162 496 1258 647">1</td> <td data-bbox="1258 496 1431 647">Indéterminé</td> <td data-bbox="1431 496 2080 647">Le stade de vie de l'individu n'a pu être déterminé (observation insuffisante pour la détermination).</td> </tr> <tr> <td data-bbox="1162 647 1258 718">2</td> <td data-bbox="1258 647 1431 718">Adulte</td> <td data-bbox="1431 647 2080 718">L'individu est au stade adulte.</td> </tr> <tr> <td data-bbox="1162 718 1258 831">3</td> <td data-bbox="1258 718 1431 831">Juvénile</td> <td data-bbox="1431 718 2080 831">L'individu n'a pas encore atteint le stade adulte. C'est un individu jeune.</td> </tr> <tr> <td data-bbox="1162 831 1258 944">4</td> <td data-bbox="1258 831 1431 944">Immature</td> <td data-bbox="1431 831 2080 944">Individu n'ayant pas atteint sa maturité sexuelle.</td> </tr> <tr> <td data-bbox="1162 944 1258 1096">5</td> <td data-bbox="1258 944 1431 1096">Sub-adulte</td> <td data-bbox="1431 944 2080 1096">Individu ayant presque atteint la taille adulte mais qui n'est pas considéré en tant que tel par ses congénères.</td> </tr> <tr> <td data-bbox="1162 1096 1258 1248">6</td> <td data-bbox="1258 1096 1431 1248">Larve</td> <td data-bbox="1431 1096 2080 1248">Individu dans l'état où il est en sortant de l'œuf, état dans lequel il passe un temps plus ou moins long avant métamorphose.</td> </tr> <tr> <td data-bbox="1162 1248 1258 1315">7</td> <td data-bbox="1258 1248 1431 1315">Chenille</td> <td data-bbox="1431 1248 2080 1315">Larve éruciforme des lépidoptères ou papillons.</td> </tr> </tbody> </table>	Code	Libellé court	Définition	0	Inconnu	Le stade de vie de l'individu n'est pas connu.	1	Indéterminé	Le stade de vie de l'individu n'a pu être déterminé (observation insuffisante pour la détermination).	2	Adulte	L'individu est au stade adulte.	3	Juvénile	L'individu n'a pas encore atteint le stade adulte. C'est un individu jeune.	4	Immature	Individu n'ayant pas atteint sa maturité sexuelle.	5	Sub-adulte	Individu ayant presque atteint la taille adulte mais qui n'est pas considéré en tant que tel par ses congénères.	6	Larve	Individu dans l'état où il est en sortant de l'œuf, état dans lequel il passe un temps plus ou moins long avant métamorphose.	7	Chenille	Larve éruciforme des lépidoptères ou papillons.
					Code	Libellé court	Définition																									
					0	Inconnu	Le stade de vie de l'individu n'est pas connu.																									
					1	Indéterminé	Le stade de vie de l'individu n'a pu être déterminé (observation insuffisante pour la détermination).																									
					2	Adulte	L'individu est au stade adulte.																									
					3	Juvénile	L'individu n'a pas encore atteint le stade adulte. C'est un individu jeune.																									
					4	Immature	Individu n'ayant pas atteint sa maturité sexuelle.																									
					5	Sub-adulte	Individu ayant presque atteint la taille adulte mais qui n'est pas considéré en tant que tel par ses congénères.																									
					6	Larve	Individu dans l'état où il est en sortant de l'œuf, état dans lequel il passe un temps plus ou moins long avant métamorphose.																									
7	Chenille	Larve éruciforme des lépidoptères ou papillons.																														

Attribut	Définition	F	C	R	Règle et vocabulaire contrôlé		
					8	Têtard	Larve de batracien.
					9	Œuf	L'individu se trouve dans un œuf, ou au sein d'un regroupement d'œufs (ponte)
					10	Mue	L'individu est en cours de mue (pour les reptiles : renouvellement de la peau, pour les oiseaux/mammifères : renouvellement du plumage/pelage, pour les cervidés : chute des bois).
					11	Exuvie	L'individu est en cours d'exuviation : l'exuvie est une enveloppe (cuticule chitineuse ou peau) que le corps de l'animal a quittée lors de la mue ou de la métamorphose.
					12	Chrysalide	Nymphe des lépidoptères ou papillons.
					13	Nymphe	Stade de développement intermédiaire, entre larve et imago, pendant lequel l'individu ne se nourrit pas.
					14	Pupe	Nymphe des diptères.
					15	Imago	Stade final d'un individu dont le développement se déroule en plusieurs phases (en général, œuf, larve, imago).

Attribut	Définition	F	C	R	Règle et vocabulaire contrôlé		
					16	Sub-imago	Stade de développement chez certains insectes : insecte mobile, incomplet et sexuellement immature, bien qu'évoquant assez fortement la forme définitive de l'adulte, l'imago.
					17	Alevin	L'individu, un poisson, est à un stade juvénile.
					18	Germination	L'individu est en cours de germination.
					19	Fané	L'individu est altéré dans ses couleurs et sa fraîcheur, par rapport à un individu normal.
					20	Graine	La graine est la structure qui contient et protège l'embryon végétal.
					21	Thalle, protothalle	Un thalle est un appareil végétatif ne possédant ni feuilles, ni tiges, ni racines, produit par certains organismes non mobiles.
					22	Tubercule	Un tubercule est un organe de réserve, généralement souterrain, assurant la survie des plantes pendant la saison d'hiver ou en période de sécheresse, et souvent leur multiplication par voie végétative.

Attribut	Définition	F	C	R	Règle et vocabulaire contrôlé		
					23	Bulbe	Un bulbe est une pousse souterraine verticale disposant de feuilles modifiées utilisées comme organe de stockage de nourriture par une plante à dormance.
					24	Rhizome	Le rhizome est une tige souterraine et parfois subaquatique remplie de réserves alimentaires chez certaines plantes vivaces.
					25	Emergent	L'individu est au stade émergent : sortie de l'œuf.
					26	Post-larve	L'individu est à un stade qui suit immédiatement celui de la larve et présente certains caractères du juvénile.
ocBioGeo	Le statut biogéographique couvre une notion de présence (présence/absence), et d'origine (indigénat ou introduction). Il est similaire au statut biogéographique du guide méthodologique TAXREF mais s'applique au niveau local : il s'agit d'une information qui ne	T	1	0	Utiliser 1 quand l'information n'a pas été renseignée. Utiliser 0 quand on n'a pu déterminer le statut biogéographique.		
					<b>Code</b>	<b>Libellé court</b>	<b>Définition</b>
					0	Inconnu/cryptogène	Individu dont le taxon a une aire d'origine inconnue qui fait qu'on ne peut donc pas dire

Attribut	Définition	F	C	R	Règle et vocabulaire contrôlé		
	peut être renseignée que suite à une déduction à dire d'expert.						s'il est indigène ou introduit.
					1	Non renseigné	Individu pour lequel l'information n'a pas été renseignée.
					2	Présent (indigène ou indéterminé)	<p>Individu d'un taxon présent au sens large dans la zone géographique considérée, c'est-à-dire taxon indigène ou taxon dont on ne sait pas s'il appartient à l'une des autres catégories. Le défaut de connaissance profite donc à l'indigénat.</p> <p>Par indigène on entend : taxon qui est issu de la zone géographique considérée et qui s'y est naturellement développé sans contribution humaine, ou taxon qui est arrivé là sans intervention humaine (intentionnelle ou non) à partir d'une zone dans laquelle il est indigène<sup>6</sup>.</p> <p>(NB : exclut les hybrides dont l'un des parents au moins est introduit dans la zone considérée)</p> <p>Sont regroupés sous ce statut tous les taxons catégorisés « natif » ou « autochtone ».</p> <p>Les taxons hivernant quelques mois de l'année entrent dans cette catégorie.</p>

Attribut	Définition	F	C	R	Règle et vocabulaire contrôlé		
					3	Introduit	<p>Taxon introduit (établi ou possiblement établi) au niveau local.</p> <p>Par introduit on entend : taxon dont la présence locale est due à une intervention humaine, intentionnelle ou non, ou taxon qui est arrivé dans la zone sans intervention humaine mais à partir d'une zone dans laquelle il est introduit.</p> <p>Par établi (terme pour la faune, naturalisé pour la flore) on entend : taxon introduit qui forme des populations viables (se reproduisant) et durables qui se maintiennent dans le milieu naturel sans besoin d'intervention humaine.</p> <p>Sont regroupés sous ce statut tous les taxons catégorisés « non-indigène », « exotique », « exogène », « allogène », « allochtone », « non-natif », « naturalisé » dans une publication scientifique.</p>

Attribut	Définition	F	C	R	Règle et vocabulaire contrôlé		
					4	Introduit envahissant	Individu d'un taxon introduit localement, qui produit des descendants fertiles souvent en grand nombre, et qui a le potentiel pour s'étendre de façon exponentielle sur une grande aire, augmentant ainsi rapidement son aire de répartition. Cela induit souvent des conséquences écologiques, économiques ou sanitaires négatives. Sont regroupés sous ce statut tous les individus de taxons catégorisés "introduits envahissants", "exotiques envahissants", ou "invasif".
					5	Introduit non établi (dont domestique)	Individu dont le taxon est introduit, qui se reproduit occasionnellement hors de son aire de culture ou captivité, mais qui ne peut se maintenir à l'état sauvage.
					6	Occasionnel	Individu dont le taxon est occasionnel, non nicheur, accidentel ou exceptionnel dans la zone géographique considérée (par exemple migrateur de passage), qui est locale.
ocStatBio	Comportement général de l'individu sur le site d'observation.	T	1	0	Utiliser le code 0 quand l'information n'est pas connue.		
					<b>Code</b>	<b>Libellé court</b>	<b>Définition</b>

Attribut	Définition	F	C	R	Règle et vocabulaire contrôlé		
					0	Inconnu	Inconnu : Le statut biologique de l'individu n'est pas connu.
					1	Non renseigné	Non renseigné : Le statut biologique de l'individu n'a pas été renseigné.
					2	Non Déterminé	Non déterminé : Le statut biologique de l'individu n'a pas pu être déterminé.
					3	Reproduction	Reproduction : Le sujet d'observation en est au stade de reproduction (nicheur, gravide, carpophore, floraison, fructification...)
					4	Hibernation	Hibernation : L'hibernation est un état d'hypothermie régulée, durant plusieurs jours ou semaines qui permet aux animaux de conserver leur énergie pendant l'hiver.
					5	Estivation	Estivation : L'estivation est un phénomène analogue à celui de l'hibernation, au cours duquel les animaux tombent en léthargie. L'estivation se produit durant les périodes les plus chaudes et les plus sèches de l'été.
					6	Halte migratoire	Halte migratoire : Indique que l'individu procède à une halte au cours de sa migration, et a été découvert sur sa zone de halte.

Attribut	Définition	F	C	R	Règle et vocabulaire contrôlé		
					7	Swarming	Swarming : Indique que l'individu a un comportement de swarming : il se regroupe avec d'autres individus de taille similaire, sur une zone spécifique, ou en mouvement.
					8	Chasse / alimentation	Chasse / alimentation : Indique que l'individu est sur une zone qui lui permet de chasser ou de s'alimenter.
					9	Pas de reproduction	Pas de reproduction : Indique que l'individu n'a pas un comportement reproducteur. Chez les végétaux : absence de fleurs, de fruits...
					10	Passage en vol	Passage en vol : Indique que l'individu est de passage et en vol.
					11	Erratique	Erratique : Individu d'une ou de populations d'un taxon qui ne se trouve, actuellement, que de manière occasionnelle dans les limites d'une région. Il a été retenu comme seuil, une absence de 80% d'un laps de temps donné (année, saisons...).
					12	Sédentaire	Sédentaire : Individu demeurant à un seul emplacement, ou restant toute l'année dans sa région d'origine, même s'il effectue des déplacements locaux.
preuvOui	Indique si une preuve existe ou	T	1	0	Utiliser 0 quand on ne sait pas si une preuve existe.		

Attribut	Définition	F	C	R	Règle et vocabulaire contrôlé															
	non. Par preuve on entend un objet physique ou numérique permettant de démontrer l'existence de l'occurrence et/ou d'en vérifier l'exactitude.				<table border="1"> <thead> <tr> <th data-bbox="1162 308 1258 419">Code</th> <th data-bbox="1258 308 1431 419">Libellé court</th> <th data-bbox="1431 308 2080 419">Définition</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td data-bbox="1162 419 1258 802">0</td> <td data-bbox="1258 419 1431 802">NSP</td> <td data-bbox="1431 419 2080 802"> <p>A utiliser quand on ne sait pas si une preuve existe.</p> <p>Indique que la personne ayant fourni la donnée ignore s'il existe une preuve, ou qu'il est indiqué dans la donnée qu'il y a eu une preuve qui a pu servir pour la détermination, sans moyen de le vérifier.</p> </td> </tr> <tr> <td data-bbox="1162 802 1258 914">1</td> <td data-bbox="1258 802 1431 914">Oui</td> <td data-bbox="1431 802 2080 914">Indique qu'une preuve existe ou a existé pour la détermination, et est toujours accessible.</td> </tr> <tr> <td data-bbox="1162 914 1258 986">2</td> <td data-bbox="1258 914 1431 986">Non</td> <td data-bbox="1431 914 2080 986">Indique l'absence de preuve.</td> </tr> <tr> <td data-bbox="1162 986 1258 1257">3</td> <td data-bbox="1258 986 1431 1257">NonAcquis e</td> <td data-bbox="1431 986 2080 1257">NonAcquise : La donnée de départ mentionne une preuve, ou non, mais n'est pas suffisamment standardisée pour qu'il soit possible de récupérer des informations. L'information n'est donc pas acquise lors du transfert.</td> </tr> </tbody> </table>	Code	Libellé court	Définition	0	NSP	<p>A utiliser quand on ne sait pas si une preuve existe.</p> <p>Indique que la personne ayant fourni la donnée ignore s'il existe une preuve, ou qu'il est indiqué dans la donnée qu'il y a eu une preuve qui a pu servir pour la détermination, sans moyen de le vérifier.</p>	1	Oui	Indique qu'une preuve existe ou a existé pour la détermination, et est toujours accessible.	2	Non	Indique l'absence de preuve.	3	NonAcquis e	NonAcquise : La donnée de départ mentionne une preuve, ou non, mais n'est pas suffisamment standardisée pour qu'il soit possible de récupérer des informations. L'information n'est donc pas acquise lors du transfert.
					Code	Libellé court	Définition													
					0	NSP	<p>A utiliser quand on ne sait pas si une preuve existe.</p> <p>Indique que la personne ayant fourni la donnée ignore s'il existe une preuve, ou qu'il est indiqué dans la donnée qu'il y a eu une preuve qui a pu servir pour la détermination, sans moyen de le vérifier.</p>													
					1	Oui	Indique qu'une preuve existe ou a existé pour la détermination, et est toujours accessible.													
					2	Non	Indique l'absence de preuve.													
3	NonAcquis e	NonAcquise : La donnée de départ mentionne une preuve, ou non, mais n'est pas suffisamment standardisée pour qu'il soit possible de récupérer des informations. L'information n'est donc pas acquise lors du transfert.																		
obsDescr	Description libre de l'observation, aussi succincte et	LT	1	F																

Attribut	Définition	F	C	R	Règle et vocabulaire contrôlé
	précise que possible.				
ocMethDet	Description de la méthode utilisée pour déterminer le taxon lors de l'observation.	LT	1	F	Exemple : observation des antennes à la loupe, détermination ADN, comparaison à une collection de référence, connaissance d'expert - préciser le nom-, bibliographie...
preuvNum	Adresse web à laquelle on pourra trouver la preuve numérique ou l'archive contenant toutes les preuves numériques (image(s), sonogramme(s), film(s), séquence(s) génétique(s)...).	T	0..1	OC	L'adresse DOIT commencer par http://, https:// ou ftp://.  S'il est indiqué qu'une preuve existe, et qu'il n'y a pas d'information pour la preuve non numérique, cet attribut DOIT être renseigné.
preuvNoNum	Adresse et/ou nom de la personne ou de l'organisme qui permettrait de retrouver la preuve non numérique de l'observation.	T	0..1	OC	S'il est indiqué qu'une preuve existe, et qu'il n'y a pas d'information pour la preuve numérique, cet attribut DOIT être renseigné.
obsCtx	Description libre du contexte de l'observation, aussi succincte et précise que possible.	LT	1	F	Exemple : pied d'une falaise, au crépuscule, animal se nourrissant, piège à 10 m d'un drap blanc.

#### 4.11 Attributs additionnels

Si des informations complémentaires doivent être transmises, alors le fichier St\_AttrAdd doit être fourni.

Les attributs additionnels doivent être définis, et avoir un nom. Il est nécessaire de savoir s'ils sont quantitatifs ou qualitatifs. De plus, la valeur échangée doit être compréhensible et l'unité doit être indiquée dans la définition si ce sont des attributs quantitatifs. Une unité doit également être renseignée dans l'attribut UnitParam pour les attributs quantitatifs.

Attribut	Définition	F	C	R	Règle et vocabulaire contrôlé									
cleObs	Attribut technique servant de clé primaire à l'observation. Cet attribut permet de faire le lien avec le fichier St_Principal	T	1	0										
nomParam	Nom du paramètre	T	1	0	Libellé du paramètre Exemple : température de l'air									
parametre	Définition de l'attribut ajouté	LT	1	0	La définition explicite du libellé du paramètre doit être fournie, avec notamment l'unité s'il y a lieu (pas dans le cas d'un paramètre qualitatif).  Exemple : Température de l'air relevée au thermomètre électronique en degrés Celsius									
typeParam	Type du paramètre	T	1	0	Indique si le paramètre est de type qualitatif ou quantitatif <table border="1" data-bbox="1160 1102 2049 1358"> <thead> <tr> <th>Code</th> <th>Libellé court</th> <th>Libellé Long</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>QTA</td> <td>Quantitatif</td> <td></td> </tr> <tr> <td>QUAL</td> <td>Qualitatif</td> <td></td> </tr> </tbody> </table>	Code	Libellé court	Libellé Long	QTA	Quantitatif		QUAL	Qualitatif	
Code	Libellé court	Libellé Long												
QTA	Quantitatif													
QUAL	Qualitatif													

valeur	Valeur du paramètre	T	1	O	La valeur doit être explicite. Si elle est codée, la table contenant les codes doit être fournie dans la définition du paramètre. Exemple : 17
unitParam	Unité du paramètre	T	0..1	OC	Si le paramètre est de type quantitatif, alors l'unité doit être indiquée ici, autant que possible en unités du système international. Voir le site de la métrologie française pour la liste des unités SI : <a href="http://www.metrologie-francaise.fr/fr/si/unites-mesure.asp">http://www.metrologie-francaise.fr/fr/si/unites-mesure.asp</a> Exemple : « °C » pour le paramètre « température de l'air en degrés Celsius »  Dans le cas de paramètres quantitatifs sans unités (pH par exemple), noter « N/A ».

## ANNEXE A : Suivi des évolutions entre les versions 1 et 2

INPNV1	INPNV2	Modifications
	cleObs	Clé permettant d'identifier un enregistrement et de le lier avec les autres fichiers
TypeSource	statutSource	Même signification mais reprise du terme et nomenclature SINP
ReferenceSource	referenceBiblio	Référence appliquée pour une observation de type Bibliographie uniquement. Collection étant géré via jddCode et jddID
	jddId	Ajout
	jddCode	Ajout
	identifiantOrigine	Règle pour se servir de ce champ comme clé entre les différents fichiers fournis est annulée
	identifiantPermanent	Ajout
	dSPublique	Ajout
	codeDCNPDispositif	Ajout
statutObservation	statutObservation	Même signification mais reprise de la nomenclature SINP
LienOrigine		Suppression
codeNom	cdNom	Même signification mais reprise du terme SINP
	cdRef	Ajout
nomScientifiqueCité	nomCite	Même signification mais reprise du terme SINP
	codeSensible	Nouveau - intégration conclusions du GT Donnée Sensible. Doit être intégré dans la V2 du standard SINP
	denombrementMin	Ajout
	denombrementMax	Ajout
	objetDenombrement	Ajout
	commentaire	Ajout
DateInf	dateDebut	Même signification mais reprise du terme SINP Format : possibilité d'ajouter l'heure

DateSup	dateFin	Même signification mais reprise du terme SINP Format : possibilité d'ajouter l'heure
	heureDebut	Ajout
	heureFin	Ajout
	dateDeterminationObs	Ajout
	altitudeMin	Ajout
	altitudeMax	Ajout
	profondeurMin	Ajout
	profondeurMax	Ajout
toponyme	toponyme	Conservé de la V1- hors SINP
CodeDepartement	codeDepartement	Conservé de la V1
X	x	Conservé de la V1- Permet de véhiculer un point en donnée descriptive du fichier principal
Y	y	Conservé de la V1- Permet de véhiculer un point en donnée descriptive du fichier principal
	cleObjet	Lien avec la couche SIG. Permet de lier plusieurs observations au même objet géométrique.
Precision	precision	La précision peut être donnée pour un point, mais aussi une ligne ou un polygone
	natureObjetGeo	Ajout
restrictionLocalisationP	restrictionLocalisationP	Conservé de la V1- hors SINP
restrictionMaille	restrictionMaille	Conservé de la V1- hors SINP
restrictionCommune	restrictionCommune	Conservé de la V1- hors SINP
restrictionTotale	restrictionTotale	Conservé de la V1- hors SINP
	floutage	Ajout - hors SINP Indique si la donnée a été dégradée ou non
identiteObs	identiteObservateur	Même signification mais reprise du terme SINP Format : concaténation des noms dans l'inpn, séparation explicite dans SINP
OrganismeObs	organismeObservateur	Même signification mais reprise du terme SINP Format : concaténation des noms dans l'inpn, séparation explicite dans SINP
determineur	determineur	Conservé de la V1

validateur	validateur	Conservé de la V1
	organismeGestionnaireDonnees	Même signification mais reprise du terme SINP
	organismeStandard	Même signification mais reprise du terme SINP

Couche SIG		
CleObjet		Le polygone de la couche a un code. L'objet géographique peut être lié à plusieurs observations. Dans la V1, cela n'était pas possible : 1 objet --> 1 observation

Localisation à la commune		
identifiantOrigine	cleObs	le champ permettant de faire le lien entre les fichiers est modifié
CodeINSEE	codeCommune	Même signification mais reprise du terme SINP
NomCommune	nomCommune	Même signification mais reprise du terme SINP
PourcentageCommune		Suppression

Localisation à la maille		
identifiantOrigine	cleObs	le champ permettant de faire le lien entre les fichiers est modifié
CodeMaille	codeMaille	Possibilité de maille 10, 5 km
PourcentageMaille		Suppression

Localisation à l'espace naturel		
identifiantOrigine	cleObs	le champ permettant de faire le lien entre les fichiers change
TypeEN	typeEN	Même signification mais reprise du terme SINP
CodeEN	codeEN	Même signification mais reprise du terme SINP

PourcentageCommune		Suppression
--------------------	--	-------------

Localisation à la masse d'eau (ME)		
	cleObs	Ajout
	codeME	Ajout

Information Habitat		
	cleObs	Le champ permettant de faire le lien entre les fichiers change
	codeHabitat	Ajout
	refHabitat	Ajout

AttributAdditionnel		
	cleObs	Le mode de gestion des attributs additionnels change
	parametre	
	valeur	

## ANNEXE B : Suivi des évolutions entre les versions 2 et 3

### A. Ajout de concepts et de fichiers

Ajout du concept de regroupement et du fichier associé

Ajout du concept de descripteur d'observation et du fichier associé

Ajout du concept de département et des fichiers associés

### B. Changement dans les concepts existant dans la v2 et maintenus dans la v3

Pour St\_Principal :

Attribut v2	Attribut v3	Modification
cleObs	cleObs	
	cleGrp	Ajout
statutSource	statSource	Réduction à 10 caractères ou moins
referenceBiblio	refBiblio	Réduction à 10 caractères ou moins

jddId		Suppression
jddCode	jddCode	<b>CHANGEMENT !</b> Ce champ est maintenant le code de la fiche de métadonnées associée à la donnée
identifiantOrigine	idOrigine	Réduction à 10 caractères ou moins
organismeGestionnaireDonnees	orgGestDat	Réduction à 10 caractères ou moins
identifiantPermanent	permlId	Réduction à 10 caractères ou moins
dSPublique	dSPublique	
codeIDCNPDDispositif		Suppression
statutObservation	statObs	Réduction à 10 caractères ou moins
cdNom	cdNom	
cdRef	cdRef	
	vTAXREF	Ajout
nomCite	nomCite	
codeSensible		Suppression
denombrementMin	denbrMin	Réduction à 10 caractères ou moins
denombrementMax	denbrMax	Réduction à 10 caractères ou moins
objetDenombrement	objDenbr	Réduction à 10 caractères ou moins, liste modifiée (plus d'objets sont possibles)
commentaire	comment	Réduction à 10 caractères ou moins
dateDebut	dateDebut	
dateFin	dateFin	
heureDebut	heureDebut	
heureFin	heureFin	
dateDeterminationObs	dateDet	Réduction à 10 caractères ou moins
altitudeMin	altMin	Réduction à 10 caractères ou moins

	altMoy	Ajout
altitudeMax	altMax	Réduction à 10 caractères ou moins
profondeurMin	profMin	Réduction à 10 caractères ou moins
	profMoy	Ajout
profondeurMax	profMax	Réduction à 10 caractères ou moins
toponyme	toponyme	
codeDepartement		Supprimé, l'information peut maintenant être intégrée via le fichier St_Departement
cleObjet	cleObjet	
x	x	
y	y	
	projection	Ajout
precision	precision	
natureObjetGeo	natObjGeo	Réduction à 10 caractères ou moins
restrictionLocalisationP	diffLocPre	Concept similaire, mais fonction inverse : on indique qu'on veut ou non DIFFUSER et non restreindre. Valeurs Oui/Non remplacées par 1/0.
restrictionMaille	diffMaille	Concept similaire, mais fonction inverse : on indique qu'on veut ou non DIFFUSER et non restreindre. Valeurs Oui/Non remplacées par 1/0.
restrictionCommune	diffCom	Concept similaire, mais fonction inverse : on indique qu'on veut ou non DIFFUSER et non restreindre. Valeurs Oui/Non remplacées par 1/0.
restrictionTotale	diffTotale	Concept similaire, mais fonction inverse : on indique qu'on veut ou non DIFFUSER et non restreindre. Valeurs Oui/Non remplacées par 1/0.

floutage	floutage	Valeurs Oui/Non remplacée par 1/0
identiteObservateur	identObs	Réduction à 10 caractères ou moins. La règle d'écriture a changé.
organismeObservateur	orgObs	Réduction à 10 caractères ou moins
determineur	detminer	Réduction à 10 caractères ou moins. La règle d'écriture a changé.
	orgDeterm	Ajout
	nivValid	Ajout
	datValid	Ajout
validateur	validateur	La règle d'écriture a changé.
	orgValid	Ajout
	protValid	Ajout
organismeStandard	orgStd	Réduction à 10 caractères ou moins

Pour la couche SIG :

Attribut v2	Attribut v3	Modifications
cleObjet	cleObjet	Devient obligatoire pour chaque ligne de ce fichier
	objCompos	Ajout

Pour St\_Commune

Attribut v2	Attribut v3	Modifications
cleObs	cleObs	Devient obligatoire pour chaque ligne de ce fichier
codeCommune	cdCommune	Devient obligatoire pour chaque ligne de ce fichier. Changement de nom pour un autre à moins de 10 caractères.

nomCommune	nomCommune	Devient obligatoire pour chaque ligne de ce fichier
	anneeRef	Ajout
	typInfGeo	Ajout

Pour St\_Maille

Attribut	Attribut v3	Modifications
cleObs	cleObs	Devient obligatoire pour chaque ligne de ce fichier
codeMaille	cdMaille	Devient obligatoire pour chaque ligne de ce fichier
	typInfGeo	Ajout

Pour St\_EN

Attribut	Attribut v3	Modifications
cleObs	cleObs	Devient obligatoire pour chaque ligne de ce fichier
typeEN	typeEN	Devient obligatoire pour chaque ligne de ce fichier. Liste associée qui évolue.
codeEN	codeEN	Devient obligatoire pour chaque ligne de ce fichier
	typInfGeo	Ajout

Pour St\_ME

Attribut v2	Attribut v3	Modification
cleObs	cleObs	Devient obligatoire pour la ligne de données

codeME	codeME	Devient obligatoire pour la ligne de données
	versionME	Ajout
	dateME	Ajout
	typInfGeo	Ajout

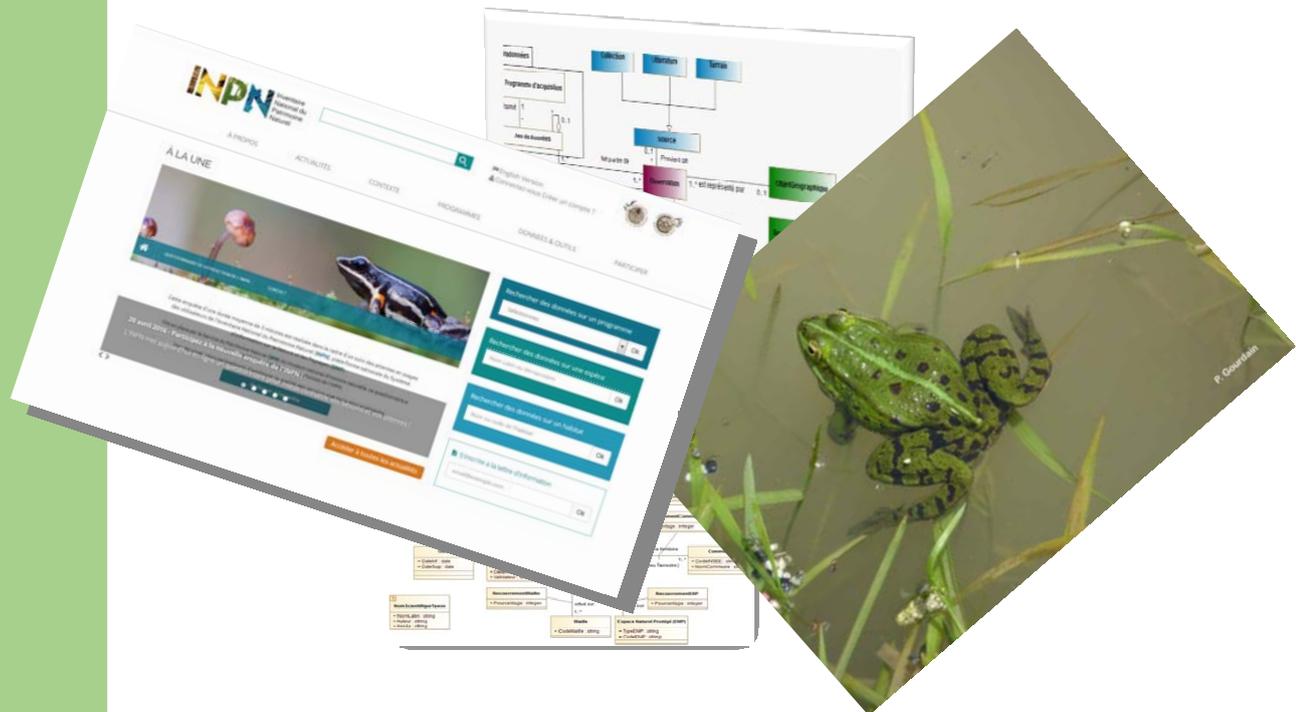
Pour St\_Hab

Attribut v2	Attribut v3	Modification
cleObs	cleObs	Devient obligatoire pour chaque ligne de ce fichier
codeHabitat	cdHabitat	Devient obligatoire pour chaque ligne de ce fichier
refHabitat	cdTypo	Devient facultatif (usage de HABREF et du code HABREF obligent)
	cdHabRef	
	vHabRef	

Pour St\_AttrAdd

Attribut v2	Attribut v3	Modifications
cleObs	cleObs	Devient obligatoire pour chaque ligne de ce fichier
	nomParam	Ajout
parametre	parametre	Devient obligatoire pour chaque ligne de ce fichier
	typeParam	Ajout
valeur	valeur	Devient obligatoire pour chaque ligne de ce fichier
	unitParam	Ajout





## RESUME DU RAPPORT

Le présent rapport présente le standard de données occurrences de taxons pour la plateforme thématique du SINP dans sa version 3.0. Le standard est un document qui présente un langage commun d'échange d'informations entre producteurs et plateforme thématique de l'INPN, suivant des formats de fichiers bien définis (couche(s) géographique(s) et fichier(s) csv).

## ABSTRACT

This document presents data standards for the occurrence of taxa, for the INPN thematic platform, in their version 3.0. These data standards are a document showing a common language for the exchange of information, between data producers and the INPN, following well defined file formats (geographical layer(s) and csv file(s)).